

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 191

27 janvier 2006

### SOMMAIRE

A.B.M. Invest S.A., Mersch . . . . .	9167	EPP Velizy (Lux), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9148
AB Computers Luxembourg S.A., Hobscheid . . . . .	9163	Eurocaps Investments S.A.H., Luxembourg . . . . .	9158
Agence Immobilière M.C.M, S.à r.l., Capellen . . . . .	9162	European Cosmetic Group, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9161
Air Pub, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9125	False Moustache S.A., Luxembourg . . . . .	9161
Air Pub, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9125	Famifin S.A., Luxembourg . . . . .	9164
Air Pub, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9125	Finaries S.A., Luxembourg . . . . .	9166
Air Pub, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9126	Fox Financial Holding S.A., Luxembourg . . . . .	9136
Aluber S.A., Luxembourg . . . . .	9124	Fox Financial Holding S.A., Luxembourg . . . . .	9136
An der Scheier, S.à r.l., Mersch . . . . .	9168	Fox Financial Holding S.A., Luxembourg . . . . .	9136
Anirek Holding S.A., Luxembourg . . . . .	9165	Franis Transport, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9160
Argo Immobilière, S.à r.l., Ehlang . . . . .	9134	Genius International S.A., Luxembourg . . . . .	9125
Arinso Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	9163	Geoenergy Holding S.A., Luxembourg . . . . .	9165
Aster 1 S.A., Luxembourg . . . . .	9123	Geoenergy Holding S.A., Luxembourg . . . . .	9165
Aster 1 S.A., Luxembourg . . . . .	9133	Geoenergy Holding S.A., Luxembourg . . . . .	9165
Auro Field Holding S.A., Luxembourg . . . . .	9124	Geopetrol Holding S.A., Luxembourg . . . . .	9164
Belux Invest S.A., Luxembourg . . . . .	9123	Geopetrol Holding S.A., Luxembourg . . . . .	9164
Cap Gemini Ernst & Young (Capgemini Luxem- -bourg S.A.), Bertrange . . . . .	9127	Gilalbi S.A., Luxembourg . . . . .	9127
Carver Securities S.A., Luxembourg . . . . .	9156	H.T.S.B., Handel-Transport und Schiffahrt Bene- -lux A.G., Luxembourg . . . . .	9161
CD-Services, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9164	Hubbell Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9125
CEP II Participations, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9156	Infitex S.A., Luxembourg . . . . .	9162
Centre d'Aménagement d'Entreprises S.A., Lu- -xembourg . . . . .	9166	Intralux Locations S.A., Luxembourg . . . . .	9167
Centre d'Aménagement d'Entreprises S.A., Lu- -xembourg . . . . .	9166	Investpol S.A., Luxembourg . . . . .	9122
Centre d'Aménagement d'Entreprises S.A., Lu- -xembourg . . . . .	9166	Juana Holding S.A.H., Luxembourg . . . . .	9123
Centre d'Aménagement d'Entreprises S.A., Lu- -xembourg . . . . .	9166	L.C.I., S.à r.l., Cruchten . . . . .	9157
Centre d'Aménagement d'Entreprises S.A., Lu- -xembourg . . . . .	9166	L.C.I., S.à r.l., Cruchten . . . . .	9158
CFD Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	9163	Lend Lease International Distressed Debt Fund -Advisors S.A., Luxembourg . . . . .	9127
Curci & Cie, S.à r.l., Capellen . . . . .	9161	Lend Lease International Distressed Debt Fund -Advisors S.A., Luxembourg . . . . .	9127
Dory 1, S.à r.l. . . . .	9127	Luxe, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9145
Dory 3, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9161	M.E.S. Company, S.à r.l., Steinfort . . . . .	9163
EPP Alpha (Lux), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9167	Macrin S.A., Luxembourg . . . . .	9126
EPP Bezons (Lux), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9168	Micro Warehouse Luxembourg, S.à r.l., Luxem- -bourg . . . . .	9157
EPP Evry Copernic (Lux), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9146	N.S.I. S.A., Newstarch Investments S.A., Luxem- -bourg . . . . .	9128
EPP Evry Copernic (Lux), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9146	Ober G.m.b.H., Bettembourg . . . . .	9159
EPP Ile de France (Lux), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9168	Ocean Overseas (Luxembourg), S.à r.l., Luxem- -bourg . . . . .	9123
EPP Romainville (Lux), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9168		
EPP Velizy (Lux), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9148		

Old Stone S.A.H., Luxembourg . . . . .	9124	Société Immobilière Steinfort S.A., Windhof . . . . .	9167
Optique Steffen S.A., Esch-sur-Alzette. . . . .	9122	Taylor Woodrow (Luxembourg) Investments No. 1, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9129
P.M.L. S.A., Windhof . . . . .	9167	Taylor Woodrow (Luxembourg) Investments No. 1, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9133
Paul Wurth S.A. . . . .	9146	TCN Holding (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9156
Popso (Suisse) Investment Fund Sicav, Luxembourg . . . . .	9160	Transefi, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9162
Powell Corporation, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9124	VA No1 Lux (Munich) S.A., Luxembourg . . . . .	9136
Property Trust Treuchtlingen, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	9148	VHM Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	9163
Regie 1, S.à r.l., Wasserbillig . . . . .	9129	Voyages Wasteels, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	9162
Scaff Logistics S.A., Luxembourg . . . . .	9123	World Equities Investments Holdings S.A. . . . .	9126
Self Wash Service, GmbH, Luxembourg . . . . .	9134	World Equities Investments Holdings S.A. . . . .	9126
Sipalux S.A.H., Luxembourg . . . . .	9126		
Société Financière Diane S.A., Luxembourg . . . . .	9162		

**OPTIQUE STEFFEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 32, rue de l'Alzette.  
R. C. Luxembourg B 85.384.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 8 avril 2005*

Les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide d'accepter la démission du commissaire aux comptes FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

*Deuxième résolution*

En lieu et place du commissaire aux comptes démissionnaire, l'assemblée générale décide de nommer:

SOFINTER GESTION, S.à r.l., société à responsabilité limitée, avec siège social à L-5365 Munsbach, 2, Parc d'Activité Syrdall, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 106.316.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2007.

Esch-sur-Alzette, le 8 avril 2005.

Pour extrait conforme

Signature / Signature / Signature

*Le Président / Le Scrutateteur / Le Secrétaire*

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2005, réf. LSO-BJ00423. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(090691.3/820/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

**INVESTPOL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 75.508.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 20 septembre 2005*

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

L'Assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au poste d'administrateur de la société. Ce mandat prendra fin lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2005, réf. LSO-BI05126. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085952.3/655/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

**OCEAN OVERSEAS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: GBP 15.000,-.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 67.221.

Le bilan au 15 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2005, réf. LSO-BI05429, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OCEAN OVERSEAS (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature / Signature

Gérant / Gérant

(085921.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**JUANA HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 73.669.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2005, réf. LSO-BI05425, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JUANA HOLDING S.A.H.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(085922.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**BELUX INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 28.394.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06277, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2005.

FIDUPAR

Signatures

(085923.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**SCAFF LOGISTICS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 81.342.

Le bilan au 31 mai 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06279, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2005.

FIDUPAR

Signatures

(085924.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**ASTER 1 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre.

R. C. Luxembourg B 102.811.

Les statuts coordonnés, suite à l'acte n° 35949, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 30 septembre 2005.

J. Elvinger

Notaire

(086072.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**ALUBER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 101.215.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2005, réf. LSO-BI05883, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2005.

*Pour ALUBER S.A., Société Anonyme*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(086036.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

**OLD STONE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 67.851.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2005, réf. LSO-BI05881, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2005.

*Pour OLD STONE S.A., Société Anonyme Holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(086037.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

**AURO FIELD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 27.315.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2005, réf. LSO-BI05880, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2005.

*Pour AURO FIELD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(086038.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

**POWELL CORPORATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 110.699.

*Extrait du contrat de cession de parts de la société daté du 14 septembre 2005*

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 14 septembre 2005, LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, a transféré la totalité de ses parts détenues dans la société de la manière suivante:

- 125 parts sociales d'une valeur de cent euros chacune, à la société MANORTON LIMITED, avec siège social à 7 Bramtwood Rd, Salford, Manchester M7 4EN Royaume Uni.

Ainsi, les parts de la société POWELL CORPORATION, S.à r.l. sont réparties de la manière suivante:

- MANORTON LIMITED: 125 parts.

Luxembourg, le 27 septembre 2005.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06250. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086328.3/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

**GENIUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 80.774.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2005, réf. LSO-BI05876, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Pour GENIUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(086042.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**HUBBELL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: CND 1.041.000,-.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 101.234.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2004 of HUBBELL INCORPORATED, enregistrés à Luxembourg, le 29 septembre 2005, réf. LSO-BI06453, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Signature.

(086067.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**AIR PUB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1110 Luxembourg, Aéroport de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 59.546.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social, le 31 mai 2001*

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BC00304, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2005.

Pour extrait conforme

Ch. Heinzmann

(085944.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**AIR PUB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1110 Luxembourg, Aéroport de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 59.546.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social, le 31 mai 2002*

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BC00301, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2005.

Pour extrait conforme

Ch. Heinzmann

(085945.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**AIR PUB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1110 Luxembourg, Aéroport de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 59.546.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social, le 28 mai 2004*

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2005, réf. LSO-BC00297, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2005.

Pour extrait conforme

Ch. Heinzmann

(085946.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**AIR PUB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1110 Luxembourg, Aéroport de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 59.546.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social, le 27 mai 2005*

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2005, réf. LSO-BH06507, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2005.

Pour extrait conforme

A. Ney

(085947.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**MACRIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 95.251.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BI05591, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086078.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**SIPALUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 20.925.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BI05594, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(086079.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**WORLD EQUITIES INVESTMENTS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 77.225.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2005, réf. LSO-BI05760, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2005.

Signature.

(086294.3/263/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**WORLD EQUITIES INVESTMENTS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 77.225.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2005, réf. LSO-BI05756, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2005.

Signature.

(086296.3/263/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**CAP GEMINI ERNST & YOUNG (CAPGEMINI LUXEMBOURG S.A.), Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 42.610.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2005, réf. LSO-BI06791, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

U. Van Boven  
Administrateur-délégué

(086081.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

**GILALBI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 46.258.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BI05588, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086082.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

**DORY 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R. C. Luxembourg B 110.296.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 30 septembre 2005.

J. Elvinger  
Notaire

(086085.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

**LEND LEASE INTERNATIONAL DISTRESSED DEBT FUND ADVISORS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 82.048.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue le 28 septembre 2005*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le mandat de Messieurs Phillip Barrow, Eric Vanderkerken, Gregory Adams et Marvin Haasen en tant qu'administrateurs de la Société a été renouvelé et expirera à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels de l'exercice se clôturant au 30 juin 2006.

- Le mandat de PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., avec siège social au 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes de la Société a été renouvelé et expirera à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels de l'exercice se clôturant au 30 juin 2006.

Luxembourg, le 5 octobre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03097. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090660.3/751/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

**LEND LEASE INTERNATIONAL DISTRESSED DEBT FUND ADVISORS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 82.048.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03100, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2005.

Signature.

(090657.3/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

**N.S.I. S.A., NEWSTARCH INVESTMENTS S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 79.556.

—  
**DISSOLUTION**

L'an deux mille cinq, le vingt-neuf septembre.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme NEWSTARCH INVESTMENTS S.A., en abrégé N.S.I. S.A. (en liquidation), avec siège social à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, constituée suivant acte reçu par le notaire Jacques Delvaux, de résidence à Luxembourg, en date du 15 décembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 540 du 17 juillet 2001, modifiée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger, de résidence à Luxembourg, en date du 26 septembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 261 du 15 février 2002, mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire Henri Hellinckx, de résidence à Mersch, en date du 16 décembre 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 471 du 20 mai 2005, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 79.556, au capital social de un million d'euros (EUR 1.000.000,00).

L'assemblée est présidée par Monsieur Jacques Reckinger, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Blazenska Bartolovic, employée privée, demeurant à Nospelt.

L'assemblée élit comme scrutatrice Madame Anne-Ly Mertens-Protz, employée privée, demeurant à Echternach.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du commissaire à la liquidation.
2. Décharge au liquidateur et au commissaire à la liquidation.
3. Clôture de la liquidation.
4. Indication de l'endroit où les livres et documents de la société devront être déposés et conservés pendant cinq ans à partir du jour de la liquidation.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée générale, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide d'approuver le rapport du commissaire à la liquidation.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant au liquidateur qu'au commissaire à la liquidation pour l'exercice de leurs mandats.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale prononce la clôture de la liquidation de la société anonyme NEWSTARCH INVESTMENTS S.A., en abrégé N.S.I. S.A.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide que les livres et documents de la société resteront déposés pendant cinq ans à Luxembourg, à l'ancien siège de la société.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: J. Reckinger, B. Bartolovic, A. Protz, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2005, vol. 150S, fol. 15, case 5. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2005.

E. Schlessler.

(089067.3/227/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

**REGIE 1, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-6630 Wasserbillig, 39, Grand-rue.

H. R. Luxemburg B 105.018.

Im Jahre zwei tausend fünf, den sechsten September.

Vor dem unterzeichneten Notar Henri Beck, mit dem Amtswohnsitz in Echternach.

Ist erschienen:

Herr Sven Ewald Herzog, Datenverarbeitungskaufmann, wohnhaft in D-54290 Trier, Saarstrasse 48.

Welcher Komparsent den instrumentierenden Notar ersuchte Nachstehendes zu beurkunden:

Dass er der alleinige Anteilhaber der Gesellschaft mit beschränkter Haftung REGIE 1, S.à r.l., mit Sitz in L-6630 Wasserbillig, 39, Grand-rue, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 105.018 ist.

Dass besagte Gesellschaft gegründet wurde zufolge Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar am 13. Dezember 2004, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 275 vom 26. März 2005.

Dass das Gesellschaftskapital sich auf zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) beläuft, eingeteilt in ein hundertfünfundzwanzig (125) Anteile von je einhundert Euro (EUR 100,-), welche integral durch Herrn Sven Herzog, vorgenannt, übernommen wurden.

Alsdann ersucht der Komparsent den unterzeichneten Notar nachfolgende Beschlüsse zu beurkunden wie folgt:

*Einziger Beschluss*

Herr Andreas Hein, Kaufmann, wohnhaft in D-54317 Gusterath, In der Olk 1, wird in seiner Funktion als technischer Geschäftsführer abberufen.

Herr Sven Herzog, vorgenannt, wird in seiner Funktion als administrativer Geschäftsführer abberufen.

Beiden Geschäftsführern wird volle Entlastung für die Ausübung ihrer Mandate erteilt.

*Zweiter Beschluss*

Zum alleinigen Geschäftsführer der Gesellschaft wird für eine unbestimmte Dauer ernannt:

Herr Andreas Hein, Kaufmann, wohnhaft in D-54317 Gusterath, In der Olk 1.

Die Gesellschaft wird in allen Fällen durch die alleinige Unterschrift des Geschäftsführers rechtsgültig vertreten und verpflichtet.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen in Echternach, in der Amtsstube des amtierenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Komparsenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: S. Herzog, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 6 septembre 2005, vol. 360, fol. 25, case 1. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* Miny.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 12. September 2005.

H. Beck.

(088353.3/201/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2005.

**TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG) INVESTMENTS N° 1, S.à r.l.,**

**Société à responsabilité limitée.**

**Share capital: GBP 2,078,350.-.**

Registered office: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 106.078.

In the year two thousand five, on the second day of September.

Before Us Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch (Luxembourg).

There appeared:

- TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG), S.à r.l., a limited liability company («Société à responsabilité limitée») with registered office at 69A, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg registered with the Luxembourg trade and Company Register section B under number 97.897.

here represented by Mrs Marie Druinaud, employee, with professional address at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach,

by virtue of proxy established in Luxembourg, on September 2, 2005.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG) INVESTMENTS N° 1, S.à r.l. (hereafter «the Company»), incorporated pursuant to a deed of M<sup>e</sup> Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on January 14, 2005, published in

the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 555 of June 9, 2005, further amended pursuant to a deed of M<sup>e</sup> Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, dated January 24, 2005, not published yet.

II. The Company's corporate capital is set at two million and seventy-eight thousand three hundred and fifty British Pounds (GBP 2,078,350) represented by eighty-three thousand one hundred and thirty four (83,134) shares with a nominal value of twenty five British Pounds (GBP 25) each.

III. The sole shareholder resolved to increase the share capital by twenty-three million four hundred and twelve thousand and fifty British Pounds (GBP 23,412,050) to raise it from its present amount of two million and seventy-eight thousand three hundred and fifty British Pounds (GBP 2,078,350) to twenty-five million four hundred and ninety thousand four hundred British Pounds (GBP 25,490,400) by creation and issue of nine hundred and thirty-six thousand four hundred and eighty-two (936,482) new shares of twenty five British Pounds (GBP 25) each, and a global share premium attached of twenty-four British Pounds (GBP 24).

IV. The sole shareholder resolved to agree to the subscription of all of the nine hundred and thirty-six thousand four hundred and eighty-two (936,482) new shares by TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG), S.à r.l.

#### *Subscription - Payment*

All nine hundred and thirty-six thousand four hundred and eighty-two (936,482) new shares have been subscribed by TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG), S.à r.l., aforementioned, and their total nominal value of twenty-three million four hundred and twelve thousand and fifty British Pounds (GBP 23,412,050) and the global share premium attached of twenty-four British Pounds (GBP 24) have been fully paid up by a contribution in kind consisting in one portion of all assets and liabilities of TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG), S.à r.l. The remainder of the assets and liabilities of TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG), S.à r.l. are transferred today to TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG) INVESTMENTS N° 2, S.à r.l., a private limited liability company validly existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 69A, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, registered at the Luxembourg Trade and Company Register under no. B 106.069 (hereinafter «TWLI2»).

The portion of the assets and liabilities contributed to the Company comprises:

- Eighty three thousand one hundred thirty-four (83,134) shares with a nominal value of twenty-five British Pounds (GBP 25) each of the Company.
- A receivable towards TAYLOR WOODROW PLC, a company registered in England and Wales with number 00296805 and having its registered office at 2, Princes Way, Solihull, West Midlands, B91 3ES, for an amount of thirteen million five hundred thousand British Pounds (GBP 13,500,000) with accrued interest of twenty-eight thousand six hundred sixty-four (GBP 28,664) up to September 2, 2005.
- Cash for a total amount of one hundred eleven thousand one hundred forty-nine British Pounds (GBP 111,149).
- Interest receivable from the bank for a total amount of thirty British Pounds (GBP 30).
- An intercompany receivable for a total amount of fifty thousand seven hundred and eighteen British Pounds (GBP 50,718).
- A liability towards TAYLOR INSURANCE BROKERS LIMITED, a company registered in England and Wales with number 00381117 and having its registered office at 2, Princes Way, Solihull, West Midlands, B91 3ES, for an amount of three hundred seventy-five thousand British Pounds (GBP 375,000) with accrued interest of seven hundred eighty-six British Pounds (GBP 786) up to September 2, 2005.
- A United Kingdom corporation tax liability of eight thousand three hundred seventy-two British Pounds (GBP 8,372) accrued up to September 2, 2005.
- Expenses payable for a total amount of two thousand and seventy-eight British Pounds (GBP 2,078).
- Intercompany payables for a total amount of one hundred fifteen thousand one hundred seventy-five British Pounds (GBP 115,175).
- A Luxembourg tax liability of one hundred and sixty-eight thousand seven hundred and sixty-one British Pounds (GBP 168,761).
- And, any and all additional assets and liabilities held by the TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG), S.à r.l. that could exist on the date hereof, mentioned or not, known or unknown, which are contributed with all rights, titles, commitments and obligations, known or unknown, which can or could be attached thereto in any manner whatsoever.

#### *Evaluation*

The net value of this contribution in kind is evaluated at twenty-three million four hundred and twelve thousand and seventy-four British Pounds (GBP 23,412,074), such value has been accepted by the managers of TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG), S.à r.l. by way of resolutions of a board of managers dated September 2, 2005 and by the managers of the Company by way of resolutions of a board of managers, dated September 2, 2005 and by way of a value statement executed by the managers of the company.

#### *Evidence of the contribution's existence*

Proof of the contribution's existence has been given to the undersigned notary by the following documents:

- a contribution agreement between TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG), S.à r.l., TWLI2 and the Company;
- a recent balance sheet of TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG), S.à r.l., certified «true and fair» by its managers;
- a declaration of value of the contribution signed by TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG), S.à r.l.;
- a value statement executed by the managers of the Company;
- a copy of a loan agreement signed and entered into between TAYLOR WOODROW PLC, aforementioned and TAYLOR WOODROW IP (HOLDINGS) 2005 LIMITED, on August 18, 2005;
- a copy of a loan agreement signed and entered into between TAYLOR INSURANCE BROKERS LTD., aforementioned and TAYLOR WOODROW IP (HOLDINGS) 2005 LIMITED, on August 18, 2005.

*Effective implementation of the contribution*

TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG), S.à r.l., through its proxyholder, declares that:

- it is the beneficial full owner of the contributed assets and liabilities and possesses the power to dispose of them, they being legally and conventionally freely transferable, or have been novated or the Company agrees to discharge these liabilities on the contributing company's behalf;
- the contribution of such assets and liabilities is effective today without qualification, proof thereof having been given to the undersigned notary;
- all further formalities are in course in the respective countries of location of the assets and liabilities, in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

*Prorata contribution tax payment exemption request*

Considering that it concerns the share capital increase of a Luxembourg company by a contribution in kind to one or more Luxembourg resident companies consisting of all the assets and liabilities of a company having its registered office in a State of the European Union, the Luxembourg company expressly requests the capital contribution duty exemption on basis of Article 4.1. of the Luxembourg law of December 29, 1971, as amended by the law of December 3, 1986.

V. The sole shareholder resolved to decrease the share capital of the Company by an amount of two million seventy-eight thousand three hundred fifty British Pounds (GBP 2,078,350) to reduce it from its present amount of twenty-five million four hundred and ninety thousand four hundred British Pounds (GBP 25,490,400) to twenty-three million four hundred and twelve thousand and fifty British Pounds (GBP 23,412,050) by the cancellation of eighty-three thousand one hundred and thirty four (83,134) shares of twenty five British Pounds (GBP 25) each of the Company which have been contributed to the Company, in order to avoid that the Company holds its own shares.

VI. The shareholders resolved further to decrease the global share premium attached to the cancelled shares by an amount of eight million three hundred and thirteen thousand three hundred and thirty-five British Pounds (GBP 8,313,335). The shareholders acknowledge that the remaining share premium amounts to twenty-four British Pounds (GBP 24).

VII. Pursuant to the above increase and decrease of capital, article 8 of the articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 8.** The Company's capital is set at twenty-three million four hundred and twelve thousand and fifty British Pounds (GBP 23,412,050) represented by nine hundred and thirty-six thousand four hundred and eighty-two shares (936,482) shares with a nominal value of twenty five British Pounds (GBP 25) each, entirely paid in.»

*Costs*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at eight thousand Euro.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg.

On the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le deux septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

A comparu:

- TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG), S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 69A, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés, section B sous le numéro 97.897.

Ici représentée par Madame Marie Druinaud, employée, avec adresse professionnelle au 7, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu de procurations établies à Luxembourg, le 2 septembre 2005.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentaire, annexée à la présente pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par ses mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG) INVESTMENTS N° 1, S.à r.l., (ci-après la «Société»), constituée par un acte de M<sup>e</sup> Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, le 14 janvier, 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-No 555 du 9 juin, 2005, modifié par un acte de M<sup>e</sup> Joseph Elvinger, le 24 janvier 2005, non encore publié.

II. Le capital social de la société est fixé à deux millions soixante-dix-huit mille trois cent cinquante Livres Sterling (GBP 2.078.350) représenté par quatre-vingt-trois mille cent trente-quatre (83.134) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Livres Sterling (GBP 25) chacune.

III. L'associée a pris la résolution d'augmenter le capital social à concurrence de vingt-trois millions quatre cent douze mille cinquante Livres Sterling (GBP 23.412.050), pour le porter de son montant actuel de deux millions soixante-dix-huit mille trois cent cinquante Livres Sterling (GBP 2.078.350) à vingt-cinq millions quatre cent quatre-vingt-dix mille quatre cent Livres Sterling (GBP 25.490.400), par la création et l'émission de neuf cent trente-six mille quatre cent quatre-vingt deux (936.482) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Livres Sterling (GBP 25) chacune, et une prime d'émission totale y attachée de vingt-quatre Livres Sterling (GBP 24).

IV. L'associée a pris la résolution d'accepter la souscription à toutes les neuf cent trente-six mille quatre cent quatre-vingt deux (936.482) nouvelles parts sociales par TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG), S.à r.l.

#### *Souscription - Paiement*

Toutes les neuf cent trente-six mille quatre cent quatre-vingt deux (936.482) nouvelles parts sociales ont été souscrites par TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG), S.à r.l., précitée, et leur valeur nominale totale de vingt-trois millions quatre cent douze mille cinquante Livres Sterling (GBP 23.412,050) et la prime d'émission totale y attachée de vingt-quatre Livres Sterling (GBP 24) ont été entièrement libérées moyennant un apport en nature consistant en une partie de tous les actifs et les passifs de TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG), S.à r.l. L'autre partie des actifs et passifs de TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG), S.à r.l., est transférée aujourd'hui à TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG) INVESTMENTS N° 2, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Luxembourg, avec pour siège social le 69A, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 106.069 (ci-après désignée «TWLI2»).

La part des actifs et passifs apporté à la Société comprend:

- Quatre vingt trois mille cent trente quatre (83.134) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Livres Sterling (GBP 25) chacune, de la Société
- Une créance envers TAYLOR WOODROW PLC, une société enregistrée au Registre des Sociétés du Royaume-Uni et du Pays de Galles sous le numéro 00296805, ayant son siège social au 2, Princes Way, Solihull, West Midlands, B91 3ES, pour un montant de treize millions cinq cent mille Livres Sterling (GBP 13.500,000) assortie des intérêts courus de vingt-huit mille six cent soixante quatre (GBP 28.664) au 2 septembre 2005;
- Espèces sur compte bancaire pour un montant total de cent onze mille cent quarante-neuf Livres Sterling (GBP 111.149);
- Une créance d'intérêts envers la banque pour un montant de trente Livres Sterling (GBP 30);
- Une créance inter-sociétés de cinquante mille sept cent dix-huit Livres Sterling (GBP 50.718);
- Une dette envers TAYLOR INSURANCE BROKERS LIMITED, une société enregistrée au Registre des Sociétés du Royaume-Uni et du Pays de Galles sous le numéro 00381117, pour un montant de trois cent soixante-quinze mille Livres Sterling (GBP 375.000) plus les intérêts de sept cent quatre vingt six Livres Sterling (GBP 786) au 2 septembre 2005;
- Une dette fiscale due au Royaume-Uni de huit mille trois cent soixante-douze Livres Sterling (GBP 8.372) au 2 septembre 2005;
- Des dépenses payables pour deux mille soixante dix-huit Livres Sterling (GBP 2.078);
- Une dette inter-sociétés de cent quinze mille cent soixante quinze Livres Sterling (GBP 115.175);
- Une dette fiscale due au Luxembourg de cent soixante-huit mille sept cent soixante et une Livres Sterling (GBP 168.761);
- Et tous les actifs et passifs supplémentaires tenus par la société qui pourraient exister à ce jour, mentionnés ou non, connus ou non, qui sont apportés avec tous les droits, titres, engagements et obligations, connus ou non, qui pourraient y être attachés d'une quelconque manière.

#### *Evaluation*

La valeur nette de cet apport en nature est évaluée à vingt-trois millions quatre cent douze mille soixante quatorze Livres Sterling (GBP 23.412,074), cette valeur a été acceptée par les gérants de TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG), S.à r.l. par la voie d'un conseil de gérance tenu le 2 septembre 2005 et par les gérants de la Société par la voie d'un conseil de gérance tenu le 2 septembre 2005, et par le voie d'une certification de valeur signée par les gérants de la Société.

#### *Preuve de l'existence de l'apport*

La preuve de l'existence de l'apport a été donné au notaire soussigné par les documents suivants:

- Un contrat d'apport entre TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG), S.à r.l., TWLI2 et la Société;
- Un bilan comptable récent de TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG), S.à r.l., certifié «image fidèle» par ses gérants;
- Une déclaration de la valeur signée par TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG), S.à r.l.;
- Un rapport d'évaluation signé par les gérants de la société;
- Une copie du contrat de prêt signé entre TAYLOR WOODROW PLC ET TAYLOR WOODROW IP (HOLDINGS) 2005 LIMITED, le 18 août 2005;
- Une copie du contrat de prêt signé entre TAYLOR INSURANCE BROKERS LIMITED et TAYLOR WOODROW IP (HOLDINGS) 2005 le 18 août 2005.

#### *Effectivité de l'apport*

TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG), S.à r.l., à travers ses mandataires, déclare que:

- Elle est la seule détentrice des actifs et passifs apportés, et a le pouvoir de disposer d'eux, étant légalement et contractuellement librement transférables, ou ont fait l'objet d'une novation ou la Société accepte de prendre en charge ces passifs pour le compte de la société apporteuse;

- L'apport de tels actifs et passifs est effectif aujourd'hui sans qualification, preuve ayant été donnée au notaire instrumentaire;

- Toutes les formalités restantes sont en cours dans les pays respectifs des actifs et passifs, dans le but d'effectuer et de formaliser le transfert et de le rendre effectif partout et envers tout tiers.

*Requête d'exemption au prorata de la taxe sur l'apport*

Considérant qu'il s'agit de l'augmentation de capital d'une société Luxembourgeoise par un apport en nature à une ou plusieurs sociétés résidentes au Luxembourg, consistant en tous les actifs et les passifs d'une société ayant son siège social dans un Etat de l'Union Européenne, la société Luxembourgeoise exprime expressément une requête d'exemption sur le droit d'apport sur la base de l'article 4.1 de la loi Luxembourgeoise du 29 décembre 1971, modifiée par la loi du 3 décembre 1986.

V. L'associée a pris la résolution de réduire le capital social de la Société d'un montant de deux millions soixante-dix huit mille trois cent cinquante Livres Sterling (GBP 2.078,350) pour le réduire de son montant actuel de vingt-cinq millions quatre cent quatre-vingt-dix mille quatre cent Livres Sterling (GBP 25.490,400) à vingt-trois millions quatre cent douze mille cinquante Livres Sterling (GBP 23.412.050) par l'annulation de quatre-vingt trois mille cent trente-quatre (83.134) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Livres Sterling (GBP 25) chacune, de la société, qui ont été apportées à la Société, dans le but d'éviter que la Société détienne ses propres actions.

VI. L'associée a pris la résolution de réduire la prime d'émission totale attachée aux parts sociales annulées pour un montant de huit millions trois cent treize mille trois cent trente-cinq Livres Sterling (GBP 8.313,335). Les associés reconnaissent que la prime d'émission restant monte à vingt-quatre Livres Sterling (GBP 24).

VII. Suite à l'augmentation et à la réduction du capital social, l'article 8 des statuts est modifié de la manière suivante:

«**Art. 8.** Le capital social de la Société est fixé à vingt-trois millions quatre cent douze mille cinquante Livres Sterling (GBP 23.412.050) représenté par neuf cent trente-six mille quatre cent quatre-vingt deux (936.482) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Livres Sterling (GBP 25) chacune, entièrement libérées.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à environ huit mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Druinaud, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 12 septembre 2005, vol. 432, fol. 100, case 3. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): A. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 septembre 2005.

H. Hellinckx.

(089098.3/242/251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

**TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG) INVESTMENTS N° 1, S.à r.l.,**

**Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 106.078.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 septembre 2005.

H. Hellinckx.

(089100.3/242/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

**ASTER 1 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre.

R. C. Luxembourg B 102.811.

Les statuts coordonnés, suite à l'acte n° 35950, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 30 septembre 2005.

J. Elvinger

*Notaire*

(086074.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

**SELF WASH SERVICE, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.  
H. R. Luxembourg B 61.160.

Im Jahre zweitausendvier, den achten Januar.

Vor dem unterzeichneten Notar Georges d'Huart, mit Amtswohnsitz zu Petingen.

Ist erschienen:

Madame Claudia König-Nummer, Kauffrau im Gross und Aussenhandel, Ehegattin von Herrn Karl Günther König, geboren in Trier (Deutschland), am 8. Januar 1968, wohnhaft in L-1611 Luxembourg, 9, avenue de la Gare, handelnd als alleinige Gesellschafterin der Gesellschaft SELF WASH SERVICE, GmbH, (R.C. B Nr. 61.160) mit Sitz in L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis, gegründet durch notarielle Urkunde vom 30. September 1997, veröffentlicht im Mémorial C Seite 1.384/98.

Welche Komparentin den Notar ersuchte folgende Beschlüsse zu dokumentieren.

1. Abtretung von Gesellschaftsanteilen.

Madame Claudia König-Nummer tritt andurch ihre 100 Anteile der vorbenannten Gesellschaft zum Nennwert ab, an Herrn Karl Günther König, Kaufmann, geboren in Selters (Deutschland) am 19. Dezember 1945, wohnhaft in L-1611 Luxembourg, 9, avenue de la Gare, welcher annimmt.

2. Abänderung der Währung von LUF in EUR 12.394,67.

3. Kapitalerhöhung von EUR 5,33 durch Einbringen von Rücklagen und somit lautet Artikel 6 der Satzung wie folgt:

**Art. 6.** Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölftausendvierhundert Euro (EUR 12.400,-) und ist eingeteilt in hundert (100) Geschäftsanteile zu je einhundertvierundzwanzig Euro (EUR 124,-), gezeichnet durch den neuen Gesellschafter, Herrn Karl Günther König, vorbenannt.

4. Zum neuen Geschäftsführer wird Herrn Karl Günther König, vorbenannt, welcher die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift verpflichten kann.

5. Herr Karl Günther König erteilt Entlastung sämtlicher Pflichten an die frühere Geschäftsführerin Claudia König-Nummer.

*Abschätzung der Kosten*

Die Parteien schätzen den Betrag der Kosten, für die die Gesellschaft auf Grund dieser Satzungsänderung aufzukommen hat, schätzungsweise auf EUR 790.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Petingen, in der Amtstube des instrumentierenden Notars.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, den beurkundenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: C. König, K.G. König, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 janvier 2004, vol. 894, fol. 57, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 27 janvier 2004.

G. d'Huart.

(086809.3/207/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

**ARGO IMMOBILIERE, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3961 Ehlange, 35B, rue des Trois Cantons.  
R. C. Luxembourg B 110.969.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le sept septembre.

Par-devant Maître Pierre Probst, notaire de résidence à Ettelbruck.

Ont comparu:

1. Monsieur José Taddei, gérant de sociétés, demeurant à F-57535 Bronvaux, 8, rue des Grands-Prés;

2. Monsieur Dominique Taddei, gérant de sociétés, demeurant à F-57535 Bronvaux, 9, rue des Grands-Prés,

lesquels comparants ont arrêté comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils ont décidé de constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société prend la dénomination de ARGO IMMOBILIERE société à responsabilité limitée.

**Art. 2.** Le siège social de la société est établi à dans la Commune de Reckange-sur-Mess; il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché. de Luxembourg par simple décision du ou des associés.

**Art. 3.** La société a pour objet l'exploitation d'une agence immobilière, l'achat, la mise en valeur, la promotion, la gestion, la location et la vente d'immeubles bâtis et non-bâtis et de promotions immobilières, ainsi que toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à cet objet social ou de nature à en faciliter la réalisation.

**Art. 4.** La durée de la société est indéterminée.

**Art. 5.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le premier exercice commence au jour de la constitution de la société et finit le 31 décembre 2005.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune, entièrement souscrit et libéré en espèces par le comparant prénommé, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

1. - Monsieur José Taddei, six mille trois cent soixante-quinze euros . . . . .	6.375,-
2. - Monsieur Dominique Taddei, six mille cent vingt-cinq euros . . . . .	6.125,-
Total des apports: douze mille cinq cents euros . . . . .	12.500,-

En raison de ces apports, les parts sociales de la société, représentant une valeur de cent vingt-cinq euros (125,-) chacune, sont attribuées aux associés de la façon suivante:

1. - Monsieur Dominique Taddei, prénommé, quarante-neuf parts sociales . . . . .	49
2. - Monsieur José Taddei, prénommé, cinquante-et-une parts sociales . . . . .	51
Total cent parts sociales . . . . .	100

**Art. 7.** La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions.

**Art. 8.** Aucun des associés ne pourra céder ses droits à un tiers sans le consentement de ses coassociés représentant au moins les trois quarts (3/4). Entre associés, les parts sociales sont librement cessibles.

Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six (6) mois à donner par lettre recommandée à son ou ses co-associés.

Le ou les associés restants auront un droit de préférence pour le rachat des parts de l'associé sortant. Ils doivent l'exercer endéans les six mois à partir du jour de la dénonciation sous peine de forclusion.

**Art. 9.** Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société.

Le bénéfice net, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- 5% pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales jusqu'à ce que ce fonds ait atteint 10% du capital social;
- le solde reste à la libre disposition du ou des associés.

En cas de distribution, le solde bénéficiaire sera attribué aux associés au prorata de leur participation au capital social.

**Art. 10.** Le décès ou la faillite de l'un ou de plusieurs des associés n'entraînera pas la dissolution de la société; les héritiers, légataires et ayants-cause de l'associé décédé ou failli n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan social.

**Art. 11.** Pour tous les points non expressément prévus aux présentes, la comparante se réfère aux dispositions légales en vigueur.

#### *Frais*

Les frais mis à charge de la société à raison de sa constitution sont évalués à la somme de mille euros (EUR 1.100,-).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et de suite, les comparants sus-nommés, représentant l'intégralité du capital social de la société, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire et ont pris les résolutions suivantes:

1. L'adresse de la société est fixée à L-3961 Ehlinge, 35B, rue des Trois Cantons.
2. Est nommé gérant de la société Monsieur José Taddei, prénommé.
3. Le gérant est habilité à engager en toutes circonstances la société par sa seule signature.
4. Le mandat ainsi conféré reste valable jusqu'à décision contraire de l'assemblée générale.

Rien d'autre n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Taddei, D. Taddei, P. Probst.

Enregistré à Diekirch, le 9 septembre 2005, vol. 616, fol. 60, case 6. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur ff. (signé): C. Ries.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 14 septembre 2005.

P. Probst.

(088892.3/4917/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

**FOX FINANCIAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 26.183.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2005, réf. LSO-BI05171, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société FOX FINANCIAL HOLDING S.A.*

Signature

(086121.3/984/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

**FOX FINANCIAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 26.183.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2005, réf. LSO-BI05172, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société FOX FINANCIAL HOLDING S.A.*

Signature

(086120.3/984/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

**FOX FINANCIAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 26.183.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2005, réf. LSO-BI05175, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société FOX FINANCIAL HOLDING S.A.*

Signature

(086119.3/984/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

**VA No1 LUX (MUNICH) S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2010 Luxembourg, 291, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 110.982.

STATUTES

In the year two thousand five, on the twenty-third day of September.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, (Grand-Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

- 1) VA No 1 HOLDCO, S.à r.l., having its registered office at 291, route d'Arlon, L-2010 Luxembourg, represented by Mr Gilbert Schintgen acting in his capacity as a director of the company, resident in Luxembourg;
- 2) UBS VA No 1 FUND MANAGEMENT COMPANY, S.à r.l., having its registered office at 291, route d'Arlon, L-2010 Luxembourg, represented by Mr Gilbert Schintgen, acting in his capacity as a director of the company, resident in Luxembourg.

The appearing parties, acting in the above stated capacities, have drawn up the following articles of incorporation of a société anonyme which they declared organized among themselves as follows:

**I. - Name, Registered office, Duration, Object**

**Art. 1. Name.** There is hereby formed among the subscribers, and all other persons who shall become owners of the shares hereafter created, a joint stock corporation (société anonyme) under the name of VA No 1 LUX (MUNICH) S.A. (hereafter the «Company»).

**Art. 2. Registered Office.** The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand-Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place within the Grand-Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders of the Company (the «General Meeting of Shareholders») deliberating in the manner provided for amendments to these articles of incorporation (the «Articles»).

The address of the registered office may be transferred within the town limits by simple resolution of the board of directors of the Company (the «Board of Directors»).

Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad by simple resolution of the Board of Directors.

If extraordinary events of political, economic or social nature likely to impair the normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such a transfer will, however, have no effect on the nationality of the Company which shall remain a Luxembourg company. The declaration of the provisional transfer abroad of the registered office will be made and brought to the attention of third parties by the officer of the Company best placed to do so in the circumstances.

**Art. 3. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

**Art. 4. Object.** The purpose of the Company is the acquisition, holding, management, selling, financing (including through borrowings with third party lenders) and exchange of properties or securities of companies holding properties and more generally assets constitutive of authorised investments of UBS (LUX) EURO VALUE ADDED REAL ESTATE FUND, a mutual investment fund (fonds commun de placement) organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the «Fund»).

The Company may provide financial support to UBS VA No 1 FUND MANAGEMENT COMPANY, S.à r.l. acting in its capacity as management company of the Fund and to companies in which UBS (LUX) EURO VALUE ADDED REAL ESTATE FUND holds directly or indirectly a participation, in particular by granting loans, facilities, security interests or guaranties in any form and for any term whatsoever and grant them any advice and assistance in any form whatsoever.

The Company may carry out any activities deemed useful for the accomplishment of its object, remaining however within the limitations set forth by the Fund's constitutional documents and the applicable Luxembourg laws and regulations.

## II. - Share Capital, Shares

**Art. 5. Share Capital.** The Company has an issued capital of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) divided into three thousand and hundred (3,100) shares with a nominal value of ten Euro (EUR 10.-) per share.

In addition to the capital, there may be set up a premium account into which any premium amount paid on any share in addition to its nominal value (including any payment made on warrants attached to any shares, bonds, notes or similar instruments) is transferred.

The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a decision of the General Meeting of Shareholders deliberating in the manner required for amendments to the Articles.

**Art. 6. Authorised corporate capital.** The authorised capital of the Company is set at one billion Euro (EUR 1,000,000,000.-) divided into one hundred million (100,000,000.-) shares, each share with a par value of ten Euro (EUR 10.-).

The Board of Directors is authorised, during a period ending five (5) years following the date of publication of the Articles of Incorporation creating the authorised capital in the Mémorial, Recueil C, to increase the share capital within the limits of the authorised capital in one or several times.

Such shares may be subscribed for and issued under the terms and conditions as the board of directors may determine.

The board of directors may in particular determine:

- the time and the number of shares to be subscribed and issued;
- whether a share premium will be paid on the shares to be subscribed and issued and the amount of such share premium if any;
- whether the shares will be paid-in by a contribution in cash or in kind; and
- that shares will be issued following the exercise of the subscription and/or conversion rights granted by the board of directors under the terms of warrants (which may be separate or attached to shares, bonds, notes or similar instruments), convertible bonds or notes or similar instruments issued from time to time by the Company.

The board of directors may delegate to any director or officer of the Company or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

Upon each increase of the share capital of the Company by the board of directors within the limits of the authorized capital, the present article 6 shall be amended accordingly.

**Art. 7. Shares.** The shares of the Company shall be in registered form.

A register of shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. Ownership of shares will be established by inscription in the said register.

Certificates of these inscriptions will be taken from a counterfoil register and signed by the chairman of the Board of Directors and one other director.

The Company will recognise only one holder per share. In case a share is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner in relation to the Company. The same rule shall apply in the case of conflict between an usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-proprétaire) or between a pledgor and a pledgee.

The Company may redeem its own shares within the limits set forth by law.

## III. - Management, Supervision

**Art. 8. Appointment and Dismissal of Directors.** The Company shall be managed by a Board of Directors of at least three members, either shareholders or not, who are appointed for a term which may not exceed six years, by a General Meeting of Shareholders. The directors may be dismissed at any time and at the sole discretion of a General Meeting of Shareholders.

The members of the Board of Directors may be re-elected.

In the event of a vacancy on the Board of Directors because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may meet and may elect by majority vote a director to fill such vacancy until the next General Meeting of Shareholders.

**Art. 9. Meetings of the Board of Directors.** The Board of Directors will elect from among its members a chairman. It may further choose a secretary, either director or not, who shall be in charge of keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors.

The chairman will preside at all meetings of shareholders and of the Board of Directors. In his absence, the General Meeting of Shareholders or, as the case may be, the Board of Directors will appoint another person as chairman pro tempore by vote of the majority in number present in person or by proxy at such meeting.

Meetings of the Board of Directors are convened by the chairman or by any other two members of the Board of Directors.

The directors will be convened separately to each meeting of the Board of Directors. Except in cases of urgency which will be specified in the convening notice or with the prior consent of all those entitled to attend, at least a 24 hours' written notice of Board meetings shall be given.

The meeting will be duly held without prior notice if all the directors are present or duly represented.

The meetings are held at the place, the day and the hour specified on the convening notice.

The notice may be waived by the consent in writing or by facsimile or telegram or telex of each director. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

Any director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by facsimile or telegram or telex another director as his proxy.

A director may represent more than one of his colleagues, under the condition however that at least two directors are present at the meeting.

Any director may participate in any meeting of the Board of Directors by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to communicate with each other. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The Board of Directors can validly debate and take decisions only if the majority of its members are present or represented. Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting. The chairman of the meeting shall have a casting vote.

Resolutions signed by all directors shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, facsimile or telex.

A director having a personal interest contrary to that of the Company in a matter submitted to the approval of the Board of Directors shall be obliged to inform the Board of Directors thereof and to have his declaration recorded in the minutes of the meeting. He may not take part in the relevant proceeding of the Board. At the next General Meeting of Shareholders, before votes are taken in any other matter, the shareholders shall be informed of those cases in which a director had a personal interest contrary to that of the Company.

In case a quorum of the Board of Directors cannot be reached due to a conflict of interests, resolutions passed by the required majority of the other members of the Board of Directors present or represented at such meeting and voting will be deemed valid.

No contract or other transaction between the Company and any other company, firm or other entity shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company have a personal interest in, or are a director, associate, officer or employee of such other company, firm or other entity. Any director who is director or officer or employee of any company, firm or other entity with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, merely by reason of such affiliation with such other company, firm or other entity be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

**Art. 10. Minutes of Meetings of the Board of Directors.** The decisions of the Board of Directors will be recorded in minutes to be inserted in a special register and signed by the chairman or by any two other directors. Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the chairman or by any two other directors.

**Art. 11. Powers of the Board of Directors.** The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interest. All powers not expressly reserved by the law of 10th August, 1915 on commercial companies (the «1915 Law») or by the present Articles to the General Meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

**Art. 12. Delegation of Powers.** The Board of Directors may delegate part of its powers to one or more of its members. It may further appoint proxy holders for definite transactions and revoke such appointments at any time.

The Board of Directors may entrust the daily management of the Company's business to one or several persons, directors or not, who will be called managing directors or general managers, as the case may be. The delegation in favour of a member of the Board of Directors is subject to the prior authorisation of the General Meeting of Shareholders. The general manager(s) or the managing director(s) shall have full authority to act on behalf of the Company in all matters concerned with the daily management and affairs of the Company, and to carry out all acts in furtherance of the policy and purpose of the Company.

The Company shall be bound towards third parties by the joint signatures of two directors in all matters or the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been granted by the Board of Directors, but only within the limits of such power.

**Art. 13. Indemnification.** The Company may indemnify any director or officer and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a director or officer of the Company or, at his request, of any other corporation of which the Company is a shareholder or creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

**Art. 14. Statutory Auditor.** The audit of the Company's annual accounts shall be entrusted to one or several statutory auditors, appointed by the General Meeting of Shareholders which shall fix their number, remuneration, and their term of office, such office not to exceed six years.

#### IV. - General Meetings of Shareholders

**Art. 15. Powers of the General Meeting of Shareholders.** The General Meeting of Shareholders properly constituted represents the entire body of shareholders. It has the powers conferred upon it by law.

**Art. 16. Annual General Meeting of Shareholders - Other General Meetings.** The annual General Meeting of Shareholders shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in the municipality of its registered office as may be specified in the notice of meeting, on the 21 March of each year at 2.00 p.m.

If such day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting of Shareholders shall be held on the next following business day. The annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the Board of Directors, exceptional circumstances so require.

Other General Meetings of Shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

**Art. 17. Proceedings, Vote.** General Meetings of Shareholders shall meet upon call of the Board of Directors or, if exceptional circumstances require so, by any two directors acting jointly.

It shall be necessary to call a General Meeting of Shareholders whenever a group of shareholders representing at least one fifth of the subscribed capital requires so. In such case, the concerned shareholders must indicate the agenda of the meeting.

Shareholders will meet upon call by registered letter on not less than 8 days prior notice.

All notices calling General Meetings of Shareholders must contain the agenda for such meetings.

If all shareholders are present or represented at the General Meeting and if they state that they have been duly informed on the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

To the extent permitted by law, circular resolutions of the shareholders shall be validly taken if approved in writing by all the shareholders. Such approval may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, facsimile or telex.

Any shareholder may act at any General Meeting by appointing in writing or by facsimile, cable, telegram or telex as his proxy another person who need not be shareholder.

The Board of Directors may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a General Meeting of Shareholders.

Each share entitles its shareholder to one vote.

Except as otherwise required by law, resolutions at a General Meeting of Shareholders duly convened will be passed by a simple majority of the shareholders present and voting, without any quorum requirements.

Before commencing any deliberations, the chairman of the General Meeting shall appoint a secretary and the shareholders shall appoint a scrutineer. The chairman, the secretary and the scrutineer form the meeting's Board (the «Meeting's Board»).

The minutes of the General Meeting will be signed by the members of the Meeting's Board and by any shareholder who wishes to do so.

However, in case decisions of the General Meeting have to be certified, copies or extracts for use in court or elsewhere must be signed by the chairman of the Board of Directors or any two other directors.

#### V. - Financial year, Annual Accounts, Distribution of profits

**Art. 18. Financial Year.** The Company's financial year runs from January first to December thirty-first of the same year.

**Art. 19. Annual Accounts.** Each year, at the end of the financial year, the Board of Directors will draw up the annual accounts of the Company in the form required by law.

At the latest one month prior to the annual General Meeting, the Board of Directors will submit the Company's balance sheet and profit and loss account together with its report and such other documents as may be required by law to the statutory auditor who will thereupon draw up his report.

A fortnight before the annual General Meeting, the balance sheet, the profit and loss account, the Board's report, the auditor(s') report and such other documents as may be required by law shall be deposited at the registered office of the Company where they will be available for inspection by the shareholders during regular business hours.

**Art. 20. Distribution of Profits.** The credit balance on the profit and loss account, after deduction of the general expenses, social charges, write-offs and provisions for past and future contingencies as determined by the Board of Directors represents the net profit.

Every year five per cent of the net profit will be set aside in order to build up the legal reserve. This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to one tenth of the issued share capital.

The remaining balance of the net profit shall be at the disposal of the General Meeting of Shareholders.

Dividends, when payable, will be distributed at the time and place fixed by the Board of Directors within the limits of the decision of the General Meeting.

The Board of Directors may decide to pay interim dividends within the conditions provided for by law.

The General Meeting may decide to assign profits and distributable reserves to the reimbursements of the capital without reducing the corporate capital.

Any amount out of the share premium account may be distributed to the shareholders upon a resolution of the General Meeting.

The General Meeting may also decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

## VI. - Dissolution, Liquidation

**Art. 21. Dissolution.** The Company may be dissolved at any time by decision of the General Meeting of Shareholders deliberating in the manner required for amendments to the Articles.

**Art. 22. Liquidation.** In the event of the dissolution of the Company, the General Meeting, deliberating in the manner required for amendments to the Articles, will determine the method of liquidation and nominate one or several liquidators and determine their powers.

## VII. - General provision

**Art. 23. Matters not provided.** All matters not governed by the present Articles shall be determined in accordance with the provisions of the 1915 Law.

### *Subscription and payment*

The Articles of the Company have been drawn up by the appearing parties. These parties have subscribed for the number of shares shown below and have paid in cash one fourth of the subscribed shares as illustrated:

Shareholders	Subscribed capital (EUR)	Number of shares	Amount paid in (EUR)
VA No 1 HOLDCO, S.à r.l. ....	30,990.-	3,099	7,747.50
UBS VA No 1 FUND MANAGEMENT COMPANY, S.à r.l. ....	10.-	1	2.50
Total .....	31,000.-	3,100	7,750.00

Proof of such payment has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 26 of the 1915 Law have been observed.

### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind, borne by the Company as a result of its formation, are estimated at approximately three thousand Euro.

### *Transitory Provisions*

The first financial year will begin on the date of formation of the Company and will end on 31 December 2005.

The annual General Meeting of Shareholders shall be held for the first time in 2006.

### *Extraordinary general meeting*

The above-named persons representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have immediately proceeded to an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, the meeting has passed the following resolutions:

1. Resolved to set the minimum number of directors at three and further resolved to elect the following in their respective capacity as a director of the Company until the next annual general meeting of shareholders of the Company:

- Mr Simon Foxley, director, born on 18 June 1964 in Solihull, UK, having his professional address at 21 Lombard Street, London, EC3V 9AH, UK;

- Mr Aloyse Hemmen, director, born on 4 March 1961 in Luxembourg-City, having his domicile at 24, rue Abbé Lemire, L-3507 Dudelange, Luxembourg;

- Mr Gilbert Schintgen, director, born on 23 June 1957 in Dudelange, having his domicile at 2, rue Verte, L-3592 Dudelange, Luxembourg.

2. The registered office shall be at 291, route d'Arlon, L-2010 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

3. PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., a company having its registered office at 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, is appointed as statutory auditor of the Company. The term of office of the statutory auditor shall end at the date of the Annual General Meeting to be held in 2006.

The present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands the English language, states that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English and followed by a French version. At the request of the same persons and in case of divergences between the English text and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who is known to the undersigned notary by its surname, first name, civil status and residence, has been signed by the person appearing as an original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-trois septembre.

Par-devant Nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1. VA No 1 HOLDCO, S.à r.l., ayant son siège social au 291, route d'Arlon, L-2010 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, représentée par Monsieur Gilbert Schintgen en sa qualité de gérant de la société, de résidence à Luxembourg;

2. UBS VA No 1 FUND MANAGEMENT COMPANY, S.à r.l., ayant son siège social au 291, route d'Arlon, L-2010 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, représentée par Gilbert Schintgen, en sa qualité de gérant de la société, de résidence à Luxembourg.

Les parties comparantes, agissant en leurs qualités susdites, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'il déclare constituée entre eux comme suit:

## I. - Dénomination, Siège social, Durée, Objet

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est formé entre les comparants et toute autre personne qui deviendra propriétaire des actions ci-après créées, une société anonyme prenant la dénomination de UBS VA No 1 LUX (MUNICH) S.A. (ci-après la «Société»).

**Art. 2. Siège social.** Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires de la Société («l'Assemblée Générale des Actionnaires») statuant comme en matière de changement des présents statuts (les «Statuts»).

L'adresse du siège social peut être déplacée dans les limites de la commune par simple résolution du conseil d'administration de la Société (le «Conseil d'Administration»).

Des succursales, filiales ou autres bureaux peuvent être établis par simple résolution du Conseil d'Administration tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, se produisent ou sont imminents, le siège peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances anormales. Ce transfert n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle restera une société luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert provisoire du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par le responsable de la Société le mieux placé pour le faire suivant les circonstances.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Objet social.** La Société a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion, la vente, le financement (notamment par des emprunts souscrits auprès de tiers prêteurs) et l'échange d'immeubles ou de titres de toutes sociétés détenant des immeubles et plus généralement des avoirs constitutifs d'investissements autorisés par UBS (LUX) EURO VALUE ADDED REAL ESTATE FUND, un fonds commun de placement organisé en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg (le «Fonds»).

La Société pourra fournir un soutien financier à UBS VA No 1 FUND MANAGEMENT COMPANY, S.à r.l. agissant en sa capacité de société de gestion du Fonds et aux sociétés dans lesquelles UBS (LUX) EURO VALUE ADDED REAL ESTATE FUND détient directement ou indirectement une participation, en particulier en octroyant des prêts, facilités, sûretés ou garanties de quelque nature et durée que ce soit et leur fournir tout conseil et assistance de quelque nature que ce soit.

La Société peut effectuer toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de son objet social, tout en restant toujours dans les limites fixées par les documents constitutifs du Fonds et par la législation et la réglementation du Luxembourg.

## II. - Capital social, Actions

**Art. 5. Capital social.** La Société a un capital souscrit de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en trois mille cent (3.100,-) actions, ayant chacune une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) par action.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une action en plus de la valeur nominale (y compris tout paiement effectué sur des warrants attachés aux parts sociales, obligations, billets ou instruments similaires) seront transférées.

Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires statuant comme en matière de changement des Statuts.

**Art. 6. Capital autorisé.** Le capital autorisé de la Société est fixé à un milliard d'euros (EUR 1.000.000.000,-) divisé en cent millions (100.000.000,-) d'actions, ayant une valeur nominale de 10,- EUR (EUR 10,-) chacune.

Le conseil d'administration de la Société est autorisé, pendant une période prenant fin cinq (5) années après la date de publication dans le Mémorial, recueil C, des Statuts créant le capital autorisé, à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé, en une ou plusieurs fois.

Ces actions peuvent être souscrites et émises selon les termes et conditions déterminés par le conseil d'administration de la Société.

Le conseil d'administration peut en particulier déterminer:

- la période et le nombre d'actions à souscrire et à émettre;
- si une prime d'émission sera payée sur les actions à souscrire et à émettre, et le montant de cette prime d'émission, le cas échéant;
- si les actions seront libérées par un apport en espèce ou en nature; et
- que les actions seront émises après l'exercice du droit de souscription et/ou du droit de conversion octroyé par le conseil d'administration de la Société selon les termes des warrants (qui peuvent être séparés ou attachés aux parts sociales, obligations, billets ou instruments similaires), obligations convertibles, billets ou instruments similaires émis par la Société de temps à autre.

Le conseil d'administration de la Société peut déléguer à tout administrateur de la Société autorisé ou fondé de pouvoir de la Société ou toute autre personne dûment autorisée, l'obligation d'accepter les souscriptions et de recevoir le paiement d'actions représentant une partie ou l'entièreté de telles augmentations de capital.

A chaque augmentation du capital social de la Société par le conseil d'administration dans les limites du capital autorisé, le présent article 6 sera modifié en conséquence.

**Art. 7. Actions.** Les actions de la Société sont nominatives.

Un registre des actions est tenu au siège de la Société, où il peut être consulté par chaque actionnaire. La propriété des actions sera établie par inscription dans ledit registre.

Des certificats constatant ces inscriptions sont détachés d'un registre et signés par le président du Conseil d'Administration ainsi que par un autre administrateur.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Dans le cas où une action serait détenue par plus d'une personne, la Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'au moment où une personne aura été désignée comme propriétaire unique vis-à-vis de la Société. La même règle s'applique en cas de conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire ou entre un créancier et un débiteur gagistes.

La Société peut racheter ses propres actions dans les limites prévues par la loi.

### III. - Administration, Surveillance

**Art. 8. Nomination et révocation des administrateurs.** La Société est administrée par un Conseil d'Administration comprenant au moins trois membres, actionnaires ou non, qui sont nommés par l'Assemblée Générale des Actionnaires pour un terme ne pouvant excéder six ans. Les administrateurs peuvent être révoqués à tout moment et à la seule discrétion de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Les membres du Conseil d'Administration sortants sont rééligibles.

En cas de vacance d'un poste au sein du Conseil d'Administration pour cause de décès, retraite ou autre, les administrateurs restants peuvent se réunir et peuvent élire à la majorité un administrateur pour pourvoir le poste vacant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

**Art. 9. Réunion du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration élit un président parmi ses membres. Il peut en outre désigner un secrétaire, administrateur ou non, qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration.

Le président préside toutes assemblées d'actionnaires et toutes réunions du Conseil d'Administration. En son absence, l'Assemblée Générale des Actionnaires, ou éventuellement le Conseil d'Administration choisira une autre personne en tant que président pro tempore à la majorité des membres présents ou représentés.

Les réunions du Conseil d'Administration sont convoquées par le président ou par deux autres membres du Conseil d'Administration.

Les administrateurs sont convoqués séparément à chaque réunion du Conseil d'Administration. Excepté les cas d'urgence qui seront spécifiés dans la convocation ou sur accord préalable de toute personne habilitée à participer aux réunions tous les membres, un avis écrit sera notifié au moins 24 heures avant la réunion du Conseil d'Administration.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les administrateurs sont présents ou dûment représentés à une telle réunion.

Les réunions sont tenues au lieu, jour et heure spécifiés sur la convocation.

Il peut être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque administrateur donné par lettre, téléfax, télégramme ou télex. Aucune convocation spéciale n'est requise pour des réunions tenues à des lieu et heure prévus dans un agenda de réunions préalablement adopté par résolution du Conseil d'Administration.

Chaque administrateur peut agir à une réunion en nommant comme son mandataire un autre administrateur par lettre, téléfax, télégramme ou télex.

Un administrateur peut représenter plus d'un de ses collègues, à la condition toutefois qu'au moins deux administrateurs participent à la réunion.

Les administrateurs peuvent participer aux réunions du Conseil d'Administration par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à toutes les personnes participant à la réunion de communiquer les uns avec les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à participer en personne à une telle réunion.

Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Toutes les décisions devront être prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés lors d'une telle réunion. En cas de partage des voix, le président aura la voix prépondérante.

Les résolutions signées par tous les administrateurs sont valides et obligent de la même façon que les résolutions prises à une réunion du Conseil d'Administration dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur un document unique ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent résulter de lettres, téléfax ou télex.

Un administrateur ayant un intérêt personnel contraire à celui de la Société dans une matière soumise à l'accord du Conseil d'Administration sera obligé d'en informer le Conseil d'Administration et il en sera fait état dans le procès-verbal de la réunion. Il ne pourra participer à cette délibération du Conseil. A la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires, avant tout autre vote, les actionnaires seront informés des cas dans lesquels un administrateur avait un intérêt personnel contraire à celui de la Société.

Au cas où un quorum du Conseil d'Administration ne peut être atteint à cause d'un conflit d'intérêts, les décisions prises par la majorité requise des autres membres du Conseil d'Administration présents ou représentés à une telle réunion et votants à cette réunion seront réputés valables.

Aucun contrat ni aucune transaction entre la Société et une quelconque autre société, entreprise ou entité ne seront affectés ou invalidés par le fait qu'un ou plusieurs des administrateurs ou directeurs de la Société ont un intérêt personnel dans, ou sont administrateurs, associés, directeurs ou employés d'une telle société ou entité. Tout administrateur qui serait administrateur, directeur ou employé d'une société, entreprise ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires ne pourra, pour la seule raison de sa position dans cette autre société, entreprise ou entité, être empêché de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.

**Art. 10. Procès-verbal des Réunions du Conseil d'Administration.** Les décisions du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux insérés dans des registres spéciaux et signés par le président ou par deux autres administrateurs. Toutes procurations y seront annexées.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président ou par deux autres administrateurs.

**Art. 11. Pouvoirs du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi du 10 août 1915, sur les sociétés commerciales (la «Loi de 1915») ou par les présents Statuts à l'Assemblée Générale des Actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

**Art. 12. Délégation de Pouvoirs.** Le Conseil d'Administration peut déléguer pour partie ses pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres. Il peut par ailleurs donner des pouvoirs pour des transactions déterminées et révoquer de tels pouvoirs à tout moment.

Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à une ou plusieurs personnes, administrateurs ou non, qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués ou de délégués à la gestion journalière, suivant le cas. La délégation à un membre du Conseil d'Administration est soumise à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale des Actionnaires. Le(s) délégué(s) à la gestion journalière et le(s) administrateur(s)-délégué(s) ont pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière de la Société, ainsi que pour accomplir tout acte en vue de l'accomplissement de l'objet et la poursuite de l'orientation générale de la Société.

La Société est engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux administrateurs, ou la signature conjointe ou unique de toute personne à qui un tel pouvoir de signature a été conféré par le Conseil d'Administration, dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

**Art. 13. Indemnisation.** La Société peut indemniser tout administrateur ou directeur et ses héritiers, exécuteurs et administrateurs pour des dépenses raisonnablement encourues par lui en rapport avec toute action, procès ou procédure à laquelle il sera impliqué en raison du fait qu'il a été ou qu'il est un administrateur ou directeur de la Société ou, à sa demande, de toute autre société dont la Société est actionnaire ou créancière et par laquelle il n'est pas en droit d'être indemnisé, excepté en ce qui concerne les actions, procès ou procédures dans lesquelles il sera finalement jugé responsable de faute grave ou de mauvaise gestion; en cas d'arrangement, l'indemnisation sera seulement réglée en relation avec les affaires couvertes par l'arrangement et pour lesquelles la Société obtient l'avis d'un conseiller que la personne qui doit être indemnisée n'a pas failli à ses devoirs de la manière visée ci-dessus. Le précédant droit d'indemnisation n'exclut pas d'autres droits dont il peut être titulaire.

**Art. 14. Commissaire.** La révision des comptes annuels de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, nommé(s) par l'Assemblée Générale des Actionnaires qui fixe leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel mandat ne pouvant excéder six ans.

#### IV. - Assemblées Générales des Actionnaires

**Art. 15. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires.** L'Assemblée Générale des Actionnaires régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Elle a les pouvoirs qui lui sont conférés par la loi.

**Art. 16. Assemblée Générale Annuelle - Autres Assemblées Générales.** L'Assemblée Générale des Actionnaires annuelle se réunit au siège social de la Société ou à un autre endroit de la commune du siège social indiqué dans les convocations, le 21 mars de chaque année à 14 heures.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable au Luxembourg, l'Assemblée Générale des Actionnaires annuelle se réunit le premier jour ouvrable qui suit. L'Assemblée Générale annuelle peut être tenue à l'étranger si suivant l'appréciation souveraine du Conseil d'Administration, des circonstances exceptionnelles l'exigent.

D'autres Assemblées Générales des Actionnaires peuvent être tenues aux lieux et heures spécifiés dans les convocations respectives.

**Art. 17. Procédure et Vote.** Les Assemblées Générales des Actionnaires sont convoquées par le Conseil d'Administration ou, si des circonstances exceptionnelles l'exigent, par deux administrateurs agissant conjointement.

L'Assemblée Générale des Actionnaires doit être convoquée lorsqu'un groupe d'actionnaires représentant au moins un cinquième du capital souscrit le requiert. Dans ce cas, les actionnaires concernés devront spécifier l'ordre du jour de l'Assemblée.

Les convocations aux Assemblées Générales des Actionnaires sont faites par lettre recommandée avec un préavis d'au moins 8 jours.

Les convocations à l'Assemblée Générale des Actionnaires annuelle doivent contenir l'ordre du jour de l'assemblée.

Chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale et qu'ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour, l'Assemblée Générale peut être tenue sans convocation préalable de l'assemblée.

Dans les limites permises par la loi, des résolutions circulaires d'actionnaires peuvent être prises valablement si elles sont approuvées par écrit par tous les actionnaires. De telles signatures peuvent apparaître sur un document unique ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent résulter de lettres, télécopies ou télex.

Tout actionnaire pourra prendre part aux Assemblées Générales en désignant par écrit ou par message télécopié, câble, télégramme ou télex une autre personne, qui n'a pas besoin d'être un actionnaire, comme son mandataire.

Le Conseil d'Administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir pour prendre part à toute Assemblée Générale des Actionnaires.

Chaque action donne droit à une voix.

Excepté dans les cas prévus par la loi, les résolutions des Assemblées Générales des Actionnaires dûment convoquées seront valablement prises par la majorité simple des actionnaires présents et votants, sans qu'un quorum ne soit requis.

Avant d'engager les délibérations, le président de l'Assemblée Générale nomme un secrétaire et les actionnaires désignent un scrutateur.

Le président, le secrétaire et le scrutateur forment le bureau de l'assemblée (le «Bureau de l'Assemblée»).

Les procès-verbaux de l'Assemblée Générale seront signés par les membres du Bureau de l'Assemblée et par tout actionnaire qui en fait la demande.

Cependant, au cas où des décisions de l'Assemblée Générale doivent être certifiées, des copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président du Conseil d'Administration ou par deux autres administrateurs.

## V. - Année Sociale, Comptes Annuels, Répartition des Bénéfices

**Art. 18. Année Sociale.** L'année sociale de la Société commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 19. Comptes Annuels.** Chaque année, à la fin de l'année sociale, le Conseil d'Administration dresse les comptes annuels de la Société dans la forme requise par la loi.

Le Conseil d'Administration soumettra, au plus tard un mois avant l'Assemblée Générale annuelle ordinaire, le bilan et le compte des pertes et profits ensemble avec son rapport et tout autre document prescrit par la loi, à l'examen d'un commissaire, qui rédigera sur cette base son rapport.

Le bilan, le compte de pertes et profits, le rapport du Conseil d'Administration, le rapport du (des) commissaire(s) ainsi que tout autre document requis par la loi, seront déposés au siège social de la Société au moins quinze jours avant l'Assemblée Générale ordinaire annuelle. Ces documents seront à la disposition des actionnaires qui pourront les consulter durant les heures de bureau ordinaires.

**Art. 20. Répartition des Bénéfices.** Le bénéfice net est représenté par le solde créditeur du compte des pertes et profits après déduction des dépenses générales, des charges sociales, des amortissements et provisions pour risques passés et futurs, tels que déterminés par le Conseil d'Administration.

Chaque année, le bénéfice net est affecté à concurrence de cinq pour cent à la formation ou à l'alimentation de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint dix pour cent du capital social.

L'Assemblée Générale des Actionnaires décide souverainement de l'affectation du solde.

Les dividendes éventuellement attribués sont payés au lieu et heure déterminés par le Conseil d'Administration dans les limites fixées par l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration est autorisé à distribuer des acomptes sur dividendes en observant les prescriptions légales.

L'Assemblée Générale peut décider d'affecter des bénéfices et des réserves distribuables au remboursement du capital sans réduire le capital social.

Tout montant du compte de prime d'émission peut être distribué aux actionnaires suivant une décision de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale peut aussi décider d'affecter tout montant du compte de prime d'émission à la réserve légale.

## VI. - Dissolution, Liquidation

**Art. 21. Dissolution.** La Société peut être dissoute en tout temps par une décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires prise conformément aux conditions exigées pour une modification des Statuts.

**Art. 22. Liquidation.** En cas de dissolution de la Société, l'Assemblée Générale, en délibérant conformément aux conditions exigées pour les modifications des Statuts, décide du mode de liquidation et nomme un ou plusieurs liquidateurs et déterminera leurs pouvoirs.

## VII. - Disposition générale

**Art. 23. Dispositions non prévues.** Pour tous les points qui ne sont pas régis par les présents Statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la Loi de 1915.

*Souscription et Paiement*

Les parties comparantes ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, ont souscrit au nombre d'actions indiqué ci-dessous et ont libéré en espèces un quart des actions souscrites, tel que ci-après énoncé:

Actionnaires	Capital souscrit (EUR)	Nombre d'actions	Montant libéré (EUR)
VA No 1 HOLDCO, S.à r.l. ....	30.990,-	3.099	7.747,50
UBS VA No 1 FUND MANAGEMENT COMPANY, S.à r.l. ....	10,-	1	2,50
Total .....	31.000,-	3.100	7.750,00

La preuve de ce paiement a été rapportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues à l'article 26 de la Loi de 1915 ont été respectées.

*Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ trois mille euros.

*Dispositions transitoires*

La première année sociale commence à la date de constitution et se termine le 31 décembre 2005.

La première Assemblée Générale annuelle se tiendra pour la première fois en 2006.

*Assemblée générale extraordinaire*

Les personnes susmentionnées, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme valablement convoquées, ont immédiatement procédé à une Assemblée Générale Extraordinaire.

Après avoir vérifié qu'elle était valablement constituée, l'assemblée a pris les décisions suivantes:

3. Fixer à trois (3) le nombre minimum d'administrateurs et de nommer les personnes suivantes en leur qualité respective d'administrateur de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle de la Société:

- M. Simon Foxley, administrateur, né le 18 juin 1964 à Solihull, Royaume Uni, et ayant son domicile professionnel à 21 Lombard Street, London, EC3V 9AH, Royaume Uni;

- M. Aloyse Hemmen, administrateur, né le 4 mars 1961 à Luxembourg-Ville et demeurant à 24, rue Abbé Lemire, L-3507 Dudelange, Luxembourg;

- M. Gilbert Schintgen, administrateur, né le 23 juin 1957 à Dudelange et demeurant à 2, rue Verte, L-3592 Dudelange, Luxembourg.

4. Le siège social est fixé au 291, route d'Arlon, L-2010 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

5. PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., une société ayant son siège social établi au 400, route d'Esch L-1471 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, est nommé en tant que commissaire de la Société. Le mandat du commissaire expire à l'occasion de l'Assemblée Générale annuelle qui se tiendra en 2006.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, même date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. A la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.»

Signé: G. Schintgen, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 27 septembre 2005, vol. 433, fol. 16, case 2. – Reçu 310 euros.

*Le Receveur (signé): A. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 27 septembre 2005.

H. Hellinckx.

(088958.3/242/570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

**LUXME, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 30.000,-.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 87.928.

Lors de l'assemblée générale tenue en date du 5 décembre 2003, les associés de la société LUXME, S.à r.l. ont décidé de transférer, avec effet immédiat, à PricewaterhouseCoopers S.C., ayant son siège social au 573, Mariano Escobedo, 11580 Mexico City, Mexique,

- 70 parts détenues par OROGENTA B.V.

- 1.130 parts détenues par PROSPERITA B.V.

En conséquence, PricewaterhouseCoopers S.C., détenant 1.200 parts sociales et ayant son siège social au 573, Mariano Escobedo, 11580 Mexico City, Mexique est l'associé unique de la société LUXME, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02770. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(090129.3/581/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

**EPP EVRY COPERNIC (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
**Capital social: EUR 12.394,68.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 66.025.

Le bilan au 30 novembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2005, réf. LSO-BI05456, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2005.

*Pour EPP EVRY COPERNIC (LUX), S.à r.l.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(086246.3/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**EPP EVRY COPERNIC (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
**Capital social: EUR 12.394,68.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 66.025.

Le bilan au 30 novembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2005, réf. LSO-BI05458, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2005.

*Pour EPP EVRY COPERNIC (LUX), S.à r.l.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(086244.3/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**PAUL WURTH S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 4.446.

*Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 30 septembre 2005*

Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration de la société PAUL WURTH S.A. qui s'est tenu au siège de la société en date du 30 septembre 2005 que:

Monsieur Marc Solvi expose la problématique relative à l'actuel régime des signatures au sein de PAUL WURTH S.A. Après discussion et délibération, le Conseil d'administration adopte la résolution suivante:

a. Annulation de l'actuelle nomenclature et mise en place d'un nouveau régime des signatures.

La nomenclature actuelle des signatures, telle que mise en place notamment suite à la résolution du Conseil d'administration du 23 octobre 1997, est annulée.

En lieu et place du régime annulé, il est instauré la division tripartite qui suit:

Signature A: Délégués à la gestion journalière - Fondés de pouvoir à procuration collective générale pour toutes les affaires de la société;

Signature B: Fondés de pouvoir à procuration collective limitée aux affaires courantes de la société;

Signature C: Fondés de pouvoir à procuration collective limitée aux affaires courantes de la société relatives à la gestion et l'exécution de projets.

Il est expressément précisé que seuls les porteurs de la signature A, à savoir les fondés de pouvoir à procuration collective générale pour toutes les affaires de la société, sont à considérer comme des délégués à la gestion journalière au sens des dispositions légales en vigueur.

Par conséquent, seuls les fondés de pouvoir à procuration collective générale pour toutes les affaires de la société (signature A), à l'exclusion des fondés de pouvoir à procuration collective limitée aux affaires courantes de la société (signature B) et des fondés de pouvoir à procuration collective limitée aux affaires courantes de la société relatives à la gestion et l'exécution de projets (signature C), doivent apparaître en qualité de délégués à la gestion journalière sur les extraits délivrés par le Registre de Commerce et des Sociétés.

Les inscriptions au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg des porteurs de signature B et C en tant que délégués à la gestion journalière sont, partant, à annuler.

b. Etendue des pouvoirs liés aux signatures.

Signature A: Délégués à la gestion journalière - Fondés de pouvoir à procuration collective générale pour toutes les affaires de la société.

La signature d'un fondé de pouvoir à procuration collective générale pour toutes les affaires de la société, conjointement avec celle d'un autre fondé de pouvoir à procuration collective générale pour toutes les affaires de la société, engagera valablement PAUL WURTH S.A. pour toutes les affaires, même en cas d'acquisition ou de vente de biens immeubles, y compris le mandat d'encaisser ou de payer toutes sommes, d'en donner quittance et décharge et de dispenser les conservateurs d'hypothèques de prendre inscription d'office pour quelque cause que ce soit.

Conjointement avec celle d'un fondé de pouvoir à procuration collective limitée aux affaires courantes de la société, leur signature engagera valablement PAUL WURTH S.A. pour ses affaires courantes.

Signature B: Fondés de pouvoir à procuration collective limitée aux affaires courantes de la société.

La signature d'un fondé de pouvoir à procuration collective limitée aux affaires courantes de la société, conjointement avec celle d'un autre fondé de pouvoir à procuration collective limitée aux affaires courantes de la société, engagera valablement PAUL WURTH S.A. pour toutes ses affaires courantes.

Conjointement avec celle d'un fondé de pouvoir à procuration collective limitée aux affaires courantes de la société relatives à la gestion et l'exécution de projets, leur signature engagera valablement PAUL WURTH S.A. pour les affaires courantes relatives à la gestion et l'exécution des projets concernés.

Signature C: Fondés de pouvoir à procuration collective limitée aux affaires courantes de la société relatives à la gestion et l'exécution de projets.

La signature d'un fondé de pouvoir à procuration collective limitée aux affaires courantes de la société relatives à la gestion et l'exécution de projets, conjointement avec celle d'un fondé de pouvoir à procuration collective générale pour toutes les affaires de la société ou à procuration collective limitée aux affaires courantes de la société, engagera valablement PAUL WURTH S.A. pour les affaires courantes relatives à la gestion et l'exécution des projets concernés.

c. Nouvelles nominations.

Les personnes énumérées ci-après sont nommées avec effet immédiat Fondés de pouvoir à procuration collective limitée aux affaires courantes de la société (signature B):

- Monsieur Beppe Basevi;
- Monsieur Teodor Krone;
- Monsieur Hans-Jürgen Lessmann;
- Monsieur Frank Wagener;
- Madame Gaby Weiler.

d. Liste coordonnée des porteurs de signature.

En considération de ce qui a été précisé aux points a, b et c ci-dessus, le nouveau régime des signatures au sein de PAUL WURTH S.A. se présentera dorénavant comme suit:

Signature A: Délégués à la gestion journalière - Fondés de pouvoir à procuration collective générale pour toutes les affaires de la société:

- Marc Solvi      Directeur général;
- André Kremer    Directeur;
- Jules Geisen    Ingénieur en Chef.

Signature B: Fondés de pouvoir à procuration collective limitée aux affaires courantes de la société:

- Beppe Basevi;
- Ernst Faber;
- René Friederici;
- Goetz Giesecke;
- Patrick C. Guillaume;
- Teodor Krone;
- Hans-Jürgen Lessmann;
- Emile Lonardi;
- Jean Monai;
- Georges Rassel;
- Marc Ruesing;
- Louis Schmit;
- Germain Schuller;
- Roger Thill;
- Frank Wagener;
- Gaby Weiler.

Signature C: Fondés de pouvoir à procuration collective limitée aux affaires courantes de la société relatives à la gestion et l'exécution de projets:

- Franco Mura;
- Francis Pott;
- Patrick Leyser;
- Guy Thillen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour extrait conforme

M. Wurth

*Président du Conseil d'Administration*

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2005, réf. LSO-BJ00709. – Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089155.5/000/98) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

**EPP VELIZY (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.394,68.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 60.976.

Le bilan au 30 novembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2005, réf. LSO-BI05460, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2005.

*Pour EPP VELIZY (LUX), S.à r.l.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(086242.3/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**EPP VELIZY (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.394,68.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 60.976.

Le bilan au 30 novembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2005, réf. LSO-BI05461, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2005.

*Pour EPP VELIZY (LUX), S.à r.l.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(086239.3/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**PROPERTY TRUST TREUCHTLINGEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 110.984.

**STATUTES**

In the year two thousand and five, on the twenty-ninth day of the month of September.

Before Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

PROPERTY TRUST LUXEMBOURG 1, S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under number B 109.812, with registered office at 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg,

represented by Maître Laurent Schummer, avocat, by virtue of a proxy given on 27 September 2005.

The above mentioned proxy, signed by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party has drawn up the following articles of association of a company which it declared to establish:

**Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1. Form, Name.** There is established by the sole shareholder a société à responsabilité limitée (the «Company») governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, especially the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, by article 1832 of the Civil Code, as amended, and by the present articles of Incorporation (the «Articles of Incorporation»).

The Company is initially composed of one sole shareholder, owner of all the shares. The Company may however at any time be composed of several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares.

The Company will exist under the name of PROPERTY TRUST TREUCHTLINGEN, S.à r.l.

**Art. 2. Registered Office.** The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the board of Managers (here after the «Board of Directors»).

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Directors.

In the event that in the view of the Board of Directors extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, it may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have

no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by one of the bodies or persons entrusted with the daily management of the Company.

**Art. 3. Object.** The object of the Company is (i) the acquisition and holding of interests in any kind or form in Luxembourg and/or in foreign undertakings, (ii) the administration, development and management of such interests as well as (iii) the direct and/or indirect financial assistance to such undertakings in which it holds a participation or which are members of its group of companies.

The Company may in particular (i) acquire by way of subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other equity securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments representing ownership rights, claims or transferable securities issued by any public or private issuer whatsoever; (ii) exercise all rights whatsoever attached to these securities and financial instruments; (iii) grant any direct and/or indirect financial assistance whatsoever to the undertakings in which it holds a participation or which are members of its group of companies, in particular by granting loans, facilities or guarantees in any form and for any term whatsoever and provide them any advice and assistance in any form whatsoever; (iv) make loans in any form whatsoever and/or privately issue any debt instruments in any form whatsoever and (v) carry out any transactions whatsoever, whether commercial, industrial or financial, with respect to movables or immovable, which are directly or indirectly connected with its object.

**Art. 4. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved by decision of the sole shareholder or by a decision of the shareholders voting in accordance with the quorum and majority rules provided by law.

## Chapter II. - Capital, Shares

**Art. 5. Subscribed capital.** The issued capital of the Company is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) divided into five hundred (500) shares, with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all of which are fully paid up.

In addition to the subscribed capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realized losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

**Art. 6. Shares.** Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of shareholders. Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation of the Company and the resolutions of the sole shareholder or the general meeting of shareholders.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

The sole shareholder may transfer freely its shares when the Company is composed of a sole shareholder. The shares may be transferred freely amongst shareholders when the Company is composed of several shareholders. The shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of the shareholders representing at least three quarters of the capital.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Civil Code.

The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the law.

**Art. 7. Increase and reduction of capital.** The issued capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the sole shareholder or by a resolution of the shareholders voting with the quorum and majority rules set by these Articles of Incorporation or, as the case may be, by the law for any amendment of these Articles of Incorporation.

**Art. 8. Incapacity, bankruptcy or insolvency of a shareholder.** The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the sole shareholder or any of the shareholders does not put the Company into liquidation.

## Chapter III. - Board of directors, Statutory auditors

**Art. 9. Board of Directors.** The Company will be managed by a board of directors (referred to as the «Board of Directors») composed of at least three members who need not be shareholders (the «Directors»).

The Directors will be elected by the sole shareholder or by the shareholders, as the case may be, which will determine their number, and they will hold office until their successors are elected. They are re-eligible, but they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the sole shareholder or by a resolution of the shareholders' meeting.

**Art. 10. Meetings of the Board of Directors.** For each meeting of the Board of Directors, the Directors present or represented will appoint a chairman from among the Directors attending in person the meeting. They may also appoint a secretary, who need not be a Director and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors and of the shareholders.

The Board of Directors will meet upon call by any one Director.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least one week's notice of board meetings shall be given in writing, by fax or by telegram. Any such notice shall specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by the consent in writing, by fax or by telegram of each Director. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

Every Board meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the Board of Directors may from time to time determine. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing another Director as his proxy.

A quorum of the Board of Directors shall be the presence or the representation of a majority of the Directors holding office. Decisions will be taken by a majority of the votes of the Directors present or represented at such meeting.

One or more members may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting.

A written decision, signed by all the Directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Directors.

**Art. 11. Minutes of meetings of the Board of Directors.** The minutes of any meeting of the Board of Directors will be signed by the chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the chairman who presided the relevant meeting and by the secretary (if any) or by any two members of the Board of Directors.

**Art. 12. Powers of the Board of Directors.** The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by law or by the Articles of Incorporation to the sole shareholder or the shareholders are in the competence of the Board of Directors.

**Art. 13. Delegation of Powers.** The Board of Directors may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or agents chosen by it.

**Art. 14. Conflict of Interests.** No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Directors or any officer of the Company has a personal interest in, or is a director, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any Director or officer of the Company who serves as a director, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any Director of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company, he shall make known to the Board of Directors such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such Director's or officer's interest therein shall be reported to the sole shareholder or to the shareholders at the next vote in writing or to the next general meeting of shareholders.

**Art. 15. Representation of the Company.** The Company will be bound towards third parties by the joint signatures of any two Directors or by the joint signatures or sole signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the Board of Directors, within the limits of such power.

**Art. 16. Statutory Auditors.** The supervision of the operations of the Company may be, and shall be in the cases provided by law, entrusted to one or more auditors who need not be shareholders.

The auditors, if any, will be elected by the sole shareholder or by the shareholders, as the case may be, which will determine the number of such auditors, for a period not exceeding six years, and they will hold office until their successors are elected. At the end of their term as auditors, they shall be eligible for re-election, but they may be removed at any time, with or without cause, by the sole shareholder or by the shareholders, as the case may be.

#### Chapter IV. - Meeting of shareholders

**Art. 17. General meeting of shareholders.** If the Company is composed of one sole shareholder, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of shareholders. Articles 194 to 196 and 199 of the law of August 10th, 1915, are not applicable to that situation.

If the Company is composed of no more than twenty-five (25) shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the Board of Directors to the shareholders by registered mail. In this latter case, the shareholders are under the obligation to, within a delay of fifteen days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

Unless there is only one sole shareholder, the shareholders may meet in a general meeting of shareholders upon call in compliance with Luxembourg law by the Board of Directors, subsidiarily, by the auditor or, more subsidiarily, by shareholders representing half the corporate capital. The notice sent to the shareholders in accordance with the law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the shareholders are present or represented at a shareholders' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by fax or telegram as his proxy another person who need not be a shareholder.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgement of the Board of Directors, which is final, circumstances of force majeure so require.

**Art. 18. Powers of the meeting of shareholders.** Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

Subject to all the other powers reserved to the Board of Directors by law or the Articles of Incorporation, it has the broadest powers to carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

**Art. 19. Procedure, Vote.** Any resolution whose purpose is to amend the present Articles of Incorporation or whose adoption is subject by virtue of these Articles of Incorporation or, as the case may be, the law to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles of Incorporation will be taken by a majority of shareholders representing at least three quarters of the capital.

Except as otherwise required by law or by the present Articles of Incorporation, all other resolutions will be taken by shareholders representing at least half of the capital.

One vote is attached to each share.

Copies or extracts of the minutes of the meeting to be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by any member of the Board of Directors.

#### Chapter V. - Financial year, Distribution of profits

**Art. 20. Financial Year.** The Company's financial year begins on the first day of the month of July and ends on the last day of the month of June of the following year.

**Art. 21. Adoption of financial statements.** At the end of each financial year, the accounts are closed, the Board of Directors draws up an inventory of assets and liabilities, the balance-sheet and the profit and loss account, in accordance with the law.

The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the sole shareholder or, as the case may be, to the shareholders for approval.

Each shareholder or its attorney-in-fact may peruse these financial documents at the registered office of the Company. If the Company is composed of more than 25 shareholders, such right may only be exercised within a time period of fifteen days preceding the date set for the annual general meeting of shareholders.

**Art. 22. Appropriation of Profits.** From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

The sole shareholder or the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.

Subject to the conditions fixed by law, the Board of Directors may pay out an advance payment on dividends. The Board of Directors fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

#### Chapter VI. - Dissolution, Liquidation

**Art. 23. Dissolution, Liquidation.** The Company may be dissolved by a decision of the sole shareholder or by a decision of the general meeting voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles of Incorporation, unless otherwise provided by law.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the sole shareholder or by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company and of the expenses of liquidation, the net assets shall be distributed equally to the holders of the shares pro rata to the number of the shares held by them.

#### Chapter VII. - Applicable Law

**Art. 24. Applicable Law.** All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Luxembourg law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended.

##### *Subscription and payment*

The Articles of Association of the Company having thus been drawn up by the appearing party, this party has subscribed for the number of shares and have paid in cash the amounts mentioned hereafter:

Shareholders	Subscribed capital (EUR)	Number of shares	Amount paid-in (EUR)
PROPERTY TRUST LUXEMBOURG 1, S.à r.l. ....	12,500.-	500	12,500.-
Total .....	12,500.-	500	12,500.-

Proof of all such payments has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

##### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 1,800.

*Transitory provisions*

The first financial year will begin on the date of formation of the Company and will end on the last day of June 2006.

*Extraordinary general meeting*

The above-named party, representing the entire subscribed capital has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has passed the following resolutions:

1. Resolved to elect the following as Directors for an undetermined period:

- Mr Hitesh Patel, Investment Manager, AXA REIM UK, 7, Newgate Street, London, EC1A 7NX, United Kingdom;
- Mr Richard Gordon Ray, Senior Real Estate Investment Manager, AXA REAL ESTATE INVESTMENT MANAGERS BELGIUM S.A., 25, boulevard du Souverain, 1170 Brussels, Belgium; and
- Mr John Mary Marren, Director, GUERNSEY INTERNATIONAL FUND MANAGERS LIMITED, Northern Trust, Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, GY1 3QL, Channel Islands.

2. The registered office shall be at 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Whereof the present deed, was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us notary this original deed.

**Suit la traduction française du texte anglais:**

L'an deux mille cinq, le vingt-neuf septembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

PROPERTY TRUST LUXEMBOURG 1, S.à r.l., une société à responsabilité limitée organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 109.812, avec siège social à 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg,

représentée par Maître Laurent Schummer, avocat, demeurant à Luxembourg en vertu d'une procuration délivrée le 27 septembre 2005.

Cette procuration, signée par le comparant et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte aux fins de formalisation.

Lequel comparant, agissant en sa susdite qualité, a arrêté ainsi qu'il suit les présents statuts d'une société qu'il déclare constituer:

**Chapitre 1<sup>er</sup>. - Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme, Dénomination.** Il est formé par l'associé unique une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, notamment par la loi su 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, par l'article 1832 du Code Civil, tel que modifié, ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société comporte initialement un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales. Elle peut cependant, à toute époque, comporter plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés, par suite notamment, de cession ou transmission de parts sociales ou de création de parts sociales nouvelles.

La Société adopte la dénomination PROPERTY TRUST TREUCHTLINGEN, S.à r.l.

**Art. 2. Siège social.** Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il peut être transféré dans tout autre endroit de la Ville de Luxembourg par décision du Conseil de Gérance (appelé ci-après «Conseil d'Administration»).

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une décision du Conseil d'Administration.

Au cas où le Conseil d'Administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social compromettent l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par la loi luxembourgeoise. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par l'un des organes ou par l'une des personnes qui est en charge de la gestion journalière de la Société.

**Art. 3. Objet.** La Société a pour objet (i) la prise de participations de toute nature et sous toute forme que ce soit et la détention de ces participations dans toutes entreprises luxembourgeoises et/ou étrangères, (ii) l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations ainsi que (iii) le financement direct ou indirect des entreprises dans lesquelles elle participe ou qui font partie de son groupe.

La Société peut notamment (i) acquérir par voie de souscription, d'achat d'échange ou autrement des actions, parts et autres titres de participation, des obligations, bons de caisse, certificats de dépôts et autres titres de créances et plus généralement tous titres et autres instruments financiers représentatifs de droits de propriété de créances ou de valeurs mobilières émis par tous émetteurs publics ou privés quels qu'ils soient, (ii) exercer tous droits généralement quelconques attachés à ces titres et instruments financiers, (iii) accorder toute assistance financière directe et indirecte quelle qu'elle soit aux entreprises dans lesquelles elle participe ou qui font partie de son groupe, notamment par voie de prêts,

d'avances ou de garanties sous quelle forme et pour quelque durée que ce soit et leur fournir conseil et assistance sous quelque forme que ce soit, (iv) contracter tous emprunts sous quelque forme que ce soit ou émettre tous titres de dettes sous quelque forme que ce soit et (v) accomplir toutes opérations généralement quelconques de quelque sorte que ce soit, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant de nature directement ou indirectement à son objet.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'associé unique ou par résolution adoptée par les associés, suivant les règles de quorum et de majorité prévues par la loi.

## Chapitre II. - Capital, Actions

**Art. 5. Capital social.** Le capital émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cinq cents (500) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, chaque part sociale étant entièrement libérée.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une ou plusieurs parts en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement, en cas de rachat par la Société, des parts sociales des associés, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés ou pour allouer des fonds à la réserve légale.

**Art. 6. Parts Sociales.** Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et une voix à l'assemblée générale des associés. La propriété d'une part sociale emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou des associés.

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun pris parmi eux ou en dehors d'eux.

Les cessions ou transmissions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres, si la Société a un associé unique. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, si la Société a plusieurs associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des associés représentant les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cession ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

La Société peut racheter ses propres parts sociales conformément aux dispositions légales.

**Art. 7. Augmentation et réduction du capital social.** Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou des associées adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par ces Statuts ou, selon le cas, par la loi pour toute modification des Statuts.

**Art. 8. Incapacité, faillite ou déconfiture d'un associé.** L'incapacité, la faillite ou la déconfiture ou tout autre événement similaire de l'associé unique ou de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

## Chapitre III.- Conseil d'administration, Commissaires aux comptes

**Art. 9. Conseil d'administration.** La Société est administrée par un conseil d'administration (ci-après le «Conseil d'Administration») composé de trois membres au moins, associés ou non (ci-après les «Administrateurs»).

Les Administrateurs seront nommés par l'associé unique ou les associés, selon le cas, qui déterminent leur nombre, la durée de leur mandat, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif par décision de l'associé unique ou des associés.

**Art. 10. Réunions du Conseil d'Administration.** Pour chacune des réunions le Conseil d'Administration, les Administrateurs présents ou représentés choisiront un président parmi les Administrateur participant à la réunion. Ils pourront également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être Administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des assemblées générales des associés.

Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation d'un Administrateur.

Avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration sera donné à tous les Administrateurs au moins une semaine avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence ou avec l'accord de tous ceux qui ont droit d'assister à cette réunion. La convocation indiquera le lieu, la date et l'heure de la réunion et en contiendra l'ordre du jour. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment par écrit, par télécopieur ou par télégramme de chaque Administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

Toute réunion du Conseil d'Administration se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil d'Administration peut de temps en temps déterminer.

Tout Administrateur pourra se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant un autre Administrateur comme son mandataire.

Le Conseil d'Administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des Administrateurs est présente ou représentée. Les décisions sont prises à la majorité des voix des Administrateurs présents ou représentés lors de la réunion.

Un ou plusieurs Administrateurs peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant à communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalant à une présence physique à la réunion.

Une décision écrite signée par tous les Administrateurs est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs Administrateurs.

**Art. 11. Procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration.** Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil d'Administration seront signés par le Président de la réunion et par le secrétaire (s'il y en a un). Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président qui a présidé la réunion considérée et par le secrétaire (s'il y en a un) ou par deux membres du Conseil d'Administration.

**Art. 12. Pouvoirs du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles pour la réalisation de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément par la loi ou par les Statuts à l'associé unique ou aux associés sont de la compétence du Conseil d'Administration.

**Art. 13. Délégation de pouvoirs.** Le Conseil d'Administration peut conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions déterminées, permanentes ou temporaires, à des personnes ou agents de son choix.

**Art. 14. Conflit d'intérêts.** Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs Administrateurs ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un Administrateur ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions d'administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou opération.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un Administrateur ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, il en avisera le Conseil d'Administration et il ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel de l'Administrateur ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance de l'actionnaire unique ou des actionnaires au prochain vote par écrit ou à la prochaine assemblée générale des associés.

**Art. 15. Représentation de la Société.** Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux Administrateurs, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

**Art. 16. Commissaire aux comptes.** Les opérations de la Société peuvent être surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, associés ou non. Elles le seront dans les cas prévus par la loi.

Le ou les commissaires aux comptes, s'il y en a, seront nommés par décision de l'associé unique ou par résolution adoptée par les associés, selon le cas, qui déterminera leur nombre pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision de l'associé unique ou des associés.

#### Chapitre IV. - Assemblée générale des associés

**Art. 17. Assemblée générale des associés.** Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi à l'assemblée générale des associés. Dans ce cas les articles 194 à 196 ainsi que 199 de la loi du 10 août 1915 ne sont pas applicables.

Si la Société ne comporte pas plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par les Administrateurs aux associés par lettre recommandée. Dans ce dernier cas les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent se réunir en assemblées générales conformément aux conditions fixées par la loi sur convocation par le Conseil d'Administration, ou à défaut, par le ou les commissaire aux comptes, ou à leur défaut, par des associés représentant la moitié du capital social. La convocation envoyée aux associées en conformité avec la loi indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et elle contiendra l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'une indication des affaires qui y seront traitées.

Au cas où tous les associés sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par télécopieur ou par télégramme un mandataire, lequel peut ne pas être associé.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le Conseil d'Administration.

**Art. 18. Pouvoirs de l'assemblée générale.** Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Sous réserve de tous autres pouvoirs réservés au Conseil d'Administration en vertu de la loi ou des présents statuts, elle a les pouvoirs les plus larges pour décider ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société.

**Art. 19. Procédure - Vote.** Toute décision dont l'objet est de modifier les présents Statuts ou dont l'adoption est soumise pour les présents Statuts, ou selon le cas, par la loi aux règles de quorum et de majorité fixée pour la modification des statuts sera prise par une majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital.

Sauf disposition contraire de la loi ou des présents Statuts, toutes les autres décisions seront prises par les associés représentant la moitié du capital social.

Chaque action donne droit à une voix.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée à produire en justice ou ailleurs seront signés par un membre du Conseil d'Administration.

#### Chapitre V. - Année sociale, Répartition des bénéfices

**Art. 20. Année sociale.** L'année sociale de la Société commence le premier jour du mois de juillet et finit le dernier jour du mois de juin de l'année suivante.

**Art. 21. Approbation des comptes annuels.** A la fin de chaque année sociale, les comptes sont arrêtés et le Conseil d'Administration dresse un inventaire des biens et des dettes et établit les comptes annuels conformément à la loi.

Les comptes annuels sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, suivant le cas, des associés.

Tous associé ainsi que son mandataire, peut prendre au siège social communication de ces documents financiers. Si la Société plus de vingt-cinq (25) associés, ce droit ne peut être exercé que pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'assemblée.

**Art. 22. Affectation des bénéfices.** Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

L'associé unique ou les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux associés comme dividendes.

Le Conseil d'Administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Il déterminera le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

#### Chapitre VI. - Dissolution, Liquidation

**Art. 23. Dissolution, liquidation.** La Société peut être dissoute par une décision de l'associé unique ou des associés délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des Statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales), nommées par les associés qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, l'actif net sera réparti équitablement entre tous les associés au prorata du nombre d'actions qu'ils détiennent.

#### Chapitre VII. - Loi applicable

**Art. 24. Loi applicable.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

##### *Souscription et paiement*

La partie comparante ayant ainsi arrêté les statuts de la Société, a souscrit au nombre de parts sociales et a libéré en espèces les montants ci-après énoncés:

Associés	Capital (EUR)	Nombre de parts sociales	Libération (EUR)
PROPERTY TRUST LUXEMBOURG 1, S.à r.l. ....	12.500,-	500	12.500,-
Total .....	12.500,-	500	12.500,-

La preuve de tous ces paiements a été rapportée au notaire instrumentaire qui constate que les conditions prévues aux articles 26 et 103 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été respectées.

##### *Coût*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ 1.800,- EUR.

##### *Dispositions transitoires*

La première année sociale commencera à la date de constitution et finit le dernier jour du mois de juin 2006.

##### *Assemblée générale extraordinaire*

Le comparant préqualifié, représentant la totalité du capital social souscrit, s'est constitué en assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

1. Décide de nommer les personnes suivantes comme administrateurs pour une période illimitée:

- M. Hitesh Patel, Investment Manager, AXA REIM UK, 7, Newgate Street, London, EC1A 7NX, Royaume-Uni;
- M. Richard Gordon Ray, Senior Real Estate Investment Manager, AXA REAL ESTATE INVESTMENT MANAGERS BELGIUM S.A., 25, boulevard du Souverain, 1170 Brussels, Belgique; et

M. John Mary Marren, Director, GUERNSEY INTERNATIONAL FUND MANAGERS LIMITED, Northern Trust, Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, GY1 3QL, Iles de la Manche.

2. Le siège social est fixé à 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: L. Schummer, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2005, vol. 25CS, fol. 77, case 9. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2005.

G. Lecuit.

(089000.3/220/475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

**TCN HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 75.099.

Les comptes annuels au 30 septembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 29 septembre 2005, réf. LSO-BI06656, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Signature.

(086092.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

**CEP II PARTICIPATIONS, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.365.300,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 96.017.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 29 septembre 2005, réf. LSO-BI06407, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CEP II PARTICIPATIONS, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

(086102.3/984/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

**CARVER SECURITIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 97.412.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration générale du 12 octobre 2005*

La réunion a décidé:

1. De prendre acte de la démission de Monsieur Jean-Baptiste Barberot de son poste d'administrateur.
2. De coopter Monsieur Thomas Sarpcan, né le 27 janvier 1976 à Akhisar (Turquie), demeurant professionnellement au 24, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg au poste d'administrateur en remplacement de Monsieur Jean Baptiste Barberot, démissionnaire.

3. De soumettre les présentes décisions à l'approbation de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour copie conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03075. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090558.3/984/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

**MICRO WAREHOUSE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 101.250.

*Extrait des résolutions de l'associé unique du 12 octobre 2005*

L'associé unique de la Société a décidé de démettre Mme Diane Leikas de ses fonctions de gérante de la Société avec effet au 29 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait

MICRO WAREHOUSE LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02834. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090567.3/2460/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

**L.C.I., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7420 Cruchten, 44, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 35.713.

L'an deux mille cinq, le cinq octobre.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- Monsieur Filipo Florio, gérant de société, demeurant à L-7420 Cruchten, 44, rue Principale.

2.- Madame Danielle Zens, épouse de Monsieur Filipo Florio, demeurant à L-7420 Cruchten, 44, rue Principale.

Les comparants agissant en tant que seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée L.C.I., S.à r.l., avec siège social à L-7420 Cruchten, 44, rue Principale, constituée suivant acte reçu par Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 27 novembre 1990, publié au Mémorial C numéro 207 du 8 mai 1991, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 35.713.

Les statuts de ladite société ont été modifiés:

- aux termes d'un acte reçu par Maître Christine Doerner, préqualifiée, en date du 28 décembre 1990, publié au Mémorial C numéro 261 du 4 juillet 1991,

- aux termes d'un acte reçu par Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 3 février 2003, publié au Mémorial C numéro 371 du 4 avril 2003,

- aux termes d'un acte reçu par Maître Aloyse Biel, préqualifié, en date du 19 décembre 2003, publié au Mémorial C numéro 155 du 6 février 2004.

Ensuite les comparants, ès-qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués à la présente assemblée, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de porter le capital social souscrit de son montant actuel de deux cent mille euros (EUR 200.000,-) à quatre cent mille euros (EUR 400.000,-), par incorporation au capital d'une partie des résultats reportés libres à concurrence de deux cent mille euros (EUR 200.000,-) par la création et l'émission de trois cents (300) nouvelles parts sociales à souscrire et à libérer intégralement par les associés existants au prorata des parts sociales qu'ils détiennent.

L'existence de la réserve a été apportée au notaire instrumentant, qui le constate expressément, sur le vu d'un bilan établi au 31 décembre 2004 respectivement d'un certificat établi par la FIDUCIAIRE VIC. COLLE & ASSOCIES, S.à r.l. en date du 3 octobre 2005,

dont un exemplaire de chaque, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, demeurera annexé aux présentes pour être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de fixer une nouvelle valeur nominale des parts.

*Troisième résolution*

Suite à la résolution prise ci-dessus, l'assemblée décide de modifier en conséquence l'article six des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à quatre cent mille euros (EUR 400.000,-) représenté par quatre cents (400) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune, entièrement libérées.

Ces parts sont réparties actuellement comme suit:

1) Monsieur Filipo Florio, prénommé, deux cents parts sociales . . . . .	200
2) Madame Danielle Zens, prénommée, deux cents parts sociales . . . . .	200
Total: quatre cents parts sociales. . . . .	400»

*Frais*

Les frais, dépenses, charges et rémunérations en relation avec les présentes sont tous à charge de la société.  
Plus rien d'autre ne se trouvant à l'ordre du jour, les comparants ont déclaré close la présente assemblée.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.  
Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: F. Florio, D. Zens, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 octobre 2005, vol. 910, fol. 92, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 11 octobre 2005.

B. Moutrier.

(089073.3/272/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

**L.C.I., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-7420 Cruchten, 44, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 35.713.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 11 octobre 2005.

B. Moutrier.

(089074.3/272/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

**EUROCAPS INVESTMENTS, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 65.351.

DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le trois août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg;

«le mandataire»

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société PARTNER INVEST LTD, ayant son siège social à Gibraltar, Watergardens 6, Suite 24;

«le mandant»

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

- Que la société EUROCAPS INVESTMENTS, société anonyme holding, dont le siège social est situé au 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, et qui est enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65.351, a été constituée par acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, le 24 juin 1998, acte publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 703 daté du 3 septembre 1998;

- Que le capital souscrit et libéré de la société holding EUROCAPS INVESTMENTS, précitée, s'élève à EUR 304.900,- (trois cents quatre mille neuf cents euros) divisé en 2.000 (deux mille) actions de EUR 152,45 (cent cinquante deux euros et quarante cinq cents) chacune de valeur nominale;

- Que le mandant est devenu actionnaire unique de la société EUROCAPS INVESTMENTS, précitée;

- Que l'actionnaire unique, dûment représenté, déclare procéder à la dissolution de la société EUROCAPS INVESTMENTS, précitée, avec effet immédiat;

- Que le mandant en sa qualité de liquidateur de la société EUROCAPS INVESTMENTS, précitée, déclare également qu'il reprend à sa charge toutes les obligations, connues ou inconnues, de la société EUROCAPS INVESTMENTS, et qu'il assumera le paiement de toutes ses charges;

- Que le mandant reprend tous les actifs de la société et est responsable pour toutes les dettes connues et actuellement inconnues de la société EUROCAPS INVESTMENTS, précitée;

- Que le mandant donne décharge pleine et entière aux membres du Conseil d'administration et au Commissaire aux comptes de la société EUROCAPS INVESTMENTS, précitée;

- Que le mandataire peut procéder à l'annulation des titres et du registre des actionnaires de la société EUROCAPS INVESTMENTS, précitée;
- Que les livres, registres et autres documents de la société EUROCAPS INVESTMENTS, précitée, seront conservés pendant une période de cinq années (5 ans) au siège de la société à responsabilité limitée RSM HENRI GRISIUS & ASSOCIES, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Le porteur d'une copie de l'acte aura tout pouvoir nécessaire pour procéder ou faire procéder aux publications et autres enregistrements requis par la loi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, vol. 149S, fol. 60, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2005.

J. Elvinger.

(089107.3/211/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

### **OBER, G.m.b.H., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-3260 Bettembourg, 39, rue de Mondorf.

H. R. Luxemburg B 110.914.

#### STATUTEN

Im Jahre zweitausend und fünf, den sechszehnten September.

Vor dem unterzeichneten Notar Aloyse Biel, mit dem Amtssitz in Esch-sur-Alzette.

Ist erschienen:

Herr Rainer Ober, Küchenmeister, wohnhaft in L-3260 Bettembourg, 39, rue de Mondorf.

Welcher Komparsent erklärte eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gründen zu wollen und bat den unterfertigten Notar folgenden Gesellschaftsvertrag zu beurkunden.

**Art. 1. Zweck - Benennung - Sitz - Dauer.** Es wird hiermit eine Einpersonengesellschaft mit beschränkter Haftung errichtet die geregelt wird durch die bestehenden Gesetze und namentlich durch die Gesetze vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung sowie ihre Abänderungsgesetze und durch vorliegende Statuten.

Der Sitz der Gesellschaft ist in Bettembourg.

**Art. 2.** Die Gesellschaft hat zum Gegenstand den Inport-Export von Haushaltsartikel, Nahrungsergänzung, Küchenzubehör, Elektroartikel.

Die Gesellschaft kann sich an anderen Gesellschaften mit einem ähnlichen oder komplementären Gesellschaftszweck beteiligen und Filialen, Büros oder Zweigstellen in jedem europäischen Land aufrichten.

Im Rahmen ihrer Tätigkeit kann die Gesellschaft alle Tätigkeiten kommerzieller, finanzieller oder sonstiger Art ausüben, soweit sie dem Gesellschaftszweck dienlich oder nützlich sind.

**Art. 3.** Die Gesellschaft nimmt den Namen OBER, GmbH an.

**Art. 4.** Die Gesellschaft ist für eine unbestimmte Dauer errichtet.

**Art. 5.** Das Gesellschaftskapital ist festgesetzt auf zwölftausendvierhundert Euro (12.400,- EUR) aufgeteilt in hundert (100) Anteile zu je hundervierundzwanzig Euro (124,- EUR), vollständig und in bar eingezahlt, was der Notar ausdrücklich bestätigt.

Das Gesellschaftskapital ist wie folgt gezeichnet:

- Herr Rainer Ober, vorgeannt .....	100 Anteile
Total: hundert .....	100 Anteile

**Art. 6.** Zwischen den Gesellschaftern sind die Anteile frei übertragbar. Sie sind unteilbar gegenüber der Gesellschaft, welche nur einen einzigen Besitzer für jede einzelne anerkennt. An Nichtgesellschafter ist die Uebertragung von Anteilen unter Lebenden lediglich mit dem Einverständnis aller Gesellschafter gestattet. Sollten eines Tages mehr Gesellschafter vorhanden sein, so ist die Uebertragung von Anteilen an Nichtgesellschafter dem Einverständnis der Mitgesellschafter unterworfen.

**Art. 7. Geschäftsführung.** Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer verwaltet, welche die ausgedehntesten Vollmachten haben um die Geschäfte der Gesellschaft zu führen und um die Disponierungs- und Verwaltungsakte auszuführen, welche den Gesellschaftszweck betreffen.

**Art. 8. Geschäftsjahr - Inventar - Gewinnverteilung.** Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreissigsten Dezember. Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Errichtung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2005.

**Art. 9.** Die Bücher der Gesellschaft werden nach handelsüblichem Gesetz und Brauch geführt. Am Ende eines jeden Geschäftsjahres wird durch die Geschäftsführung ein Inventar der Aktiva und Passiva und eine Bilanz welche den Inventar zusammenfasst, aufgestellt.

Die Gesellschafter bestimmen über die Verfügung des Nettogewinns, nach Überweisung von fünf Prozent des Gewinns auf die gesetzliche Reserve.

**Art. 10.** Die Gesellschaft wird nicht durch den Tod, die Geschäftsunfähigkeit oder den Bankrott eines Gesellschafters aufgelöst.

**Art. 11.** Sollte die Gesellschaft aufgelöst werden so wird die eventuelle Liquidation vom Geschäftsführer im Amt oder von einem Liquidator, der von der Generalversammlung der Gesellschaft bezeichnet wird, ausgeführt, unter Zugrundlegung der Mehrheit welche in Artikel 142 des Gesetzes vom 10. August 1915 oder Abänderungsgesetzen festgelegt ist. Der oder die Liquidatoren sind mit den ausgedehntesten Vollmachten zur Realisierung der Aktiva und zur Zahlung der Passiva ausgestattet.

Die Aktiva der Liquidation werden nach Abzug der Passiva unter die Gesellschafter im Verhältnis ihrer zukünftigen Anteile aufgeteilt.

**Art. 12.** Für alle in den gegenwärtigen Satzungen nicht ausdrücklich vorgesehenen Punkte verweisen die Parteien auf die gesetzlichen Bestimmungen.

#### Kosten

Der alleinige Gesellschafter erkläre, dass die ungefähren Kosten, Ausgaben, Entgelte und Lasten irgendwelcher Art, die der Gesellschaft bei ihrer Errichtung erwachsen oder die sie zu tragen hat, sich auf achthundert Euro (800,- EUR) belaufen.

#### Ausserordentliche Generalversammlung

Sofort nach Gründung der Gesellschaft hat der alleinige Gesellschafter folgende Beschlüsse gefasst:

- 1) Zu Geschäftsführer wird ernannt für eine unbestimmte Dauer: Herr Rainer Ober, vorgenannt.
- 2) Die Gesellschaft kann durch die alleinige Unterschrift seines einzigen Geschäftsführer vertreten werden.
- 3) Der Gesellschaftssitz ist in L-3260 Bettembourg, 39, route de Mondorf

#### Erklärung.

Der unterzeichnete Notar hat die Parteien darauf aufmerksam gemacht, dass der obengennante Gesellschaftszweck einer ministeriellen Handelsermächtigung bedarf.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Esch-sur-Alzette, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorhergehenden an den Erschienenen, hat derselbe mit dem Notar gegenwärtig Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: R. Ober, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 septembre 2005, vol. 910, fol. 67, case 6. – Reçu 124 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux parties sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 5 octobre 2005.

A. Biel.

(088167.3/203/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2005.

#### **POPSO (SUISSE) INVESTMENT FUND SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 68.857.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2005, réf. LSO-BI05867, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Pour POPSO (SUISSE) INVESTMENT FUND SICAV

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(086103.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

#### **FRANIS TRANSPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1337 Luxembourg, rue de la Cimenterie.

R. C. Luxembourg B 76.479.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 30 septembre 2005.

J. Elvinger

Notaire

(086075.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

**EUROPEAN COSMETIC GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 60.480.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2005, réf. LSO-BI06461, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

*Banque domiciliataire*

Signatures

(086104.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**FALSE MOUSTACHE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 101.247.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2005, réf. LSO-BI06456, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

*Banque Domiciliataire*

Signatures

(086105.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**DORY 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 110.298.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

J. Elvinger

*Notaire*

(086115.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**H.T.S.B., HANDEL-TRANSPORT UND SCHIFFAHRT BENELUX A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 64.834.

Le bilan au 31 décembre 2003 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 8 septembre 2005, réf. LSO-BI01433, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

H.T.S.B. A.G.

*Le Conseil d'Administration*

Signature

(086124.3/984/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**CURCI & CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8310 Capellen, 1C, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 49.804.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2005, réf. LSO-BI05991, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2005.

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(086127.3/984/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**AGENCE IMMOBILIERE M.C.M, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8310 Capellen, 1C, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 63.494.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2005, réf. LSO-BI05990, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2005.

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(086129.3/984/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**INFITEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 69.197.

Les comptes annuels au 30 septembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06315, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INFITEX S.A.

Signature

(086132.3/1682/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**TRANSEFI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1231 Luxembourg, 33, avenue du Bois.  
R. C. Luxembourg B 69.341.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06329, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2005.

Signature.

(086133.3/1682/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**VOYAGES WASTEELS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Esch-sur-Alzette, 62A, rue du Brill.  
R. C. Luxembourg B 7.624.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06321, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086135.3/1682/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**SOCIETE FINANCIERE DIANE, Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 70.303.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06336, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Agent domiciliataire

Signature

(086141.3/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**M.E.S. COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8437 Steinfort, 50, rue de Koerich.  
R. C. Luxembourg B 81.957.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06317, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M.E.S. COMPANY. S.à r.l.

Signature

(086136.3/1682/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**CFD LUXEMBOURG, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 102.499.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06323, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086137.3/1682/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**VHM LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henry M. Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 79.482.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06326, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Signature.

(086138.3/1682/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**ARINSO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 3, place d'Armes.  
R. C. Luxembourg B 60.115.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06327, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Signature.

(086139.3/1682/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**AB COMPUTERS LUXEMBOURG, Société Anonyme.**

Siège social: L-8372 Hobscheid, 8, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 53.057.

*Comptes annuels*

Le bilan au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06345, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

(086152.3/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**GEOPETROL HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 64.590.

*Comptes annuels*

Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06354, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

(086145.3/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**GEOPETROL HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 64.590.

*Comptes annuels*

Le bilan au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06352, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

(086146.3/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**FAMIFIN S.A., Société Anonyme,  
(anc. FAMI S.A.).**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 69.359.

Le bilan au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06357, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

*Administrateur*

(086142.3/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**CD-SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 50.564.

EXTRAIT

Il résulte d'une convention de cession de parts sociales de la société CD-SERVICES, S.à r.l. en date du 2 mai 2005, que Madame Josette Lenertz a cédé 250 parts sociales à Madame Bernadette Rozet demeurant à B-6747 Meix-le-Tige, 15, rue de Plate.

Suite à cette convention de cession de parts sociales, la répartition des parts sociales est modifiée comme suit:

- Madame Bernadette Rozet .....	250 parts sociales
- Madame Simone Scheen .....	250 parts sociales
	500 parts sociales

Luxembourg, le 28 septembre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2005, réf. LSO-BJ02306. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090506.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

---

**GEOENERGY HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 64.589.

*Comptes annuels*

Le bilan au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06349, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

(086149.3/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**GEOENERGY HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 64.589.

*Comptes annuels*

Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06347, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

(086151.3/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**GEOENERGY HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 64.589.

*Comptes annuels*

Le bilan au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06351, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

(086148.3/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**ANIREK HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 26.625.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire des actionnaires qui s'est tenue le 30 août 2005  
à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve*

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer:

- M. Koen Lozie, Administrateur de sociétés, rue des Sacrifiés, 18, L-Garnich
- M. Jean Quintus, Administrateurs de sociétés, rue Fischbach, 11, L-Blaschette
- COSAFIN S.A., 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

en tant qu'Administrateurs. Leur mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2006 statuant sur les comptes arrêtés au 31 mars 2006.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer, EM AUDIT ET CONSEILS S.A., Genève, en tant que Commissaire aux Comptes. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2006 statuant sur les comptes arrêtés au 31 mars 2006.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ03014. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090586.3/1172/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

---

**CENTRE D'AMENAGEMENT D'ENTREPRISES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 61.700.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06339, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

*Administrateur*

(086159.3/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**CENTRE D'AMENAGEMENT D'ENTREPRISES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 61.700.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06340, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

*Administrateur*

(086158.3/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**CENTRE D'AMENAGEMENT D'ENTREPRISES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 61.700.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06342, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

*Administrateur*

(086157.3/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**CENTRE D'AMENAGEMENT D'ENTREPRISES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 61.700.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06343, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

*Administrateur*

(086155.3/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**FINARIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 39.202.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 septembre 2005, réf. LSO-BI06344, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

*Administrateur*

(086154.3/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**P.M.L. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 9, route des Trois Cantons.  
R. C. Luxembourg B 26.277.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2005, réf. LSO-BI04238, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086194.4/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**INTRALUX LOCATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1320 Luxembourg, 20, rue de Cessange.  
R. C. Luxembourg B 16.785.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2005, réf. LSO-BI04239, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086196.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**SOCIETE IMMOBILIERE STEINFORT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 9, route des Trois Cantons.  
R. C. Luxembourg B 68.743.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2005, réf. LSO-BI04240, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

C. Depiesse

Administrateur-délégué

(086202.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**A.B.M. INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Mersch.  
R. C. Luxembourg B 37.156.

Les documents de clôture de l'année 2004 enregistrés à Luxembourg, le 27 septembre 2005, réf. LSO-BI05913, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, septembre 2005.

Pour A.B.M. INVEST S.A.

FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l.

Signature

(086210.3/568/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**EPP ALPHA (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 775.665,93.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 63.482.

Le bilan au 30 novembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2005, réf. LSO-BI05409, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour EPP ALPHA (LUX), S.à r.l.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(086218.3/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**AN DER SCHEIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Mersch.  
R. C. Luxembourg B 85.196.

Les documents de clôture de l'année 2004 enregistrés à Luxembourg, le 27 septembre 2005, réf. LSO-BI05914, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, septembre 2005.

*Pour AN DER SCHEIER, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l.

Signature

(086211.3/568/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**EPP ILE DE FRANCE (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 80.536.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2005, réf. LSO-BI05455, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2005.

*Pour EPP ILE DE FRANCE (LUX), S.à r.l.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(086247.3/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**EPP BEZONS (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 39.057,44.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 64.292.

Le bilan au 30 novembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2005, réf. LSO-BI05433, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2005.

*Pour EPP BEZONS (LUX), S.à r.l.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(086260.3/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---

**EPP ROMAINVILLE (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 86.464.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2005, réf. LSO-BI05967, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2005.

*Pour EPP ROMAINVILLE (LUX), S.à r.l.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(086271.3/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

---